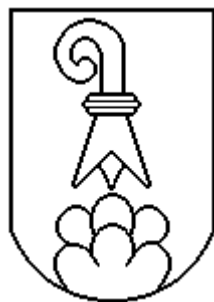


RAPPORT DE GESTION

2004



MUNICIPALITE DE DELEMONT

PREAMBULE

L'année 2004 aura permis aux Autorités communales de concrétiser d'importants projets approuvés par le peuple en 2002 et 2003. La réalisation de l'ARTsenal, la transformation de la place de la Gare et la construction des terrains et des vestiaires aux Prés-Roses constituent sans conteste les points forts de l'activité communale en 2004.

Ces investissements dans l'espace public étaient nécessaires pour compléter et améliorer le cadre de vie des Delémontaines et Delémontains et développer les infrastructures. Pour le Conseil communal, il s'agit là d'investissements pour l'avenir.

Le volume de ces investissements a toutefois constitué un sujet de préoccupation des autorités. L'importance du déficit communal a nécessité la mise en place de plusieurs mesures d'économie et des choix ont dû être opérés. Assurer l'entretien et le développement des infrastructures publiques tout en maintenant les prestations de qualité pour que les citoyens relève de la quadrature du cercle.

La mauvaise situation conjoncturelle a eu des incidences fortes sur la Municipalité et s'est traduite sur le résultat des comptes communaux. Malgré cette conjoncture défavorable, Delémont et sa région se sont affirmés comme le poumon économique du Canton. L'obtention du statut d'agglomération et le projet de nouvelle zone d'activités (ZARD) permettront de promouvoir une image forte et originale au-delà des frontières régionales.

Comme on l'a vu, les autorités, avec l'accord du peuple quand son avis était requis, ont maintenu en 2004 un effort d'investissement et conservé l'essentiel des prestations publiques. Cette volonté aura d'heureuses conséquences lorsque la conjoncture se rétablira, dans le sens où Delémont n'aura pas à produire un effort de rattrapage trop important et pourra consacrer ses moyens humains et financiers au développement de la Ville.

A la fin de l'année 2004, après seize ans passés au Conseil communal, dont onze à la mairie, les autorités de la Ville ont pris congé de M. Pierre-Alain Gentil. Une nouvelle fois, le Conseil communal lui adresse ses sincères remerciements pour le travail accompli. M. Gentil s'est fortement engagé au service de la Ville. Les Delémontaines et Delémontains lui sont reconnaissants de son engagement et lui expriment leur gratitude. Indiscutablement, l'action de M. Gentil aura été déterminante dans le développement et le dynamisme de Delémont. L'Exécutif espère que les nouvelles activités professionnelles de M. Gentil lui apporteront pleine satisfaction.

Durant l'année 2004, le Conseil communal a pu réaliser ses objectifs grâce au soutien du Conseil de Ville, des commissions communales et des agents de la fonction publique. De manière loyale et efficace, ils ont aidé le Conseil communal à administrer la Ville avec satisfaction. Il relève également l'engagement des nombreuses sociétés et associations qui n'ont ménagé ni leur temps ni leur peine pour que Delémont demeure une ville animée, riche en contacts humains et soucieuse de son développement harmonieux. A toutes et à tous, il exprime ses profonds et sincères remerciements.

Pierre-Alain Gentil, maire
Patricia Cattin, vice-maire
Rémy Meury, conseiller communal
Gilles Froidevaux, conseiller communal
Renée Sorg, conseillère communale
Josy Simon, conseiller communal
Françoise Collarin, conseillère communale

Remarque : Les termes utilisés dans le présent document s'entendent aussi bien au féminin qu'au masculin.

Delémont, mai 2005

1. DEPARTEMENT DE LA MAIRIE

(responsable : M. Pierre-Alain Gentil, maire)

1.1 Corps électoral

En 2004, le corps électoral s'est rendu une seule fois aux urnes pour se prononcer sur un objet de compétence communale, qui a été accepté.

Votation du 8 février 2004

1) Modification du plan de zones 1 « Bâti » – Extension de la zone d'activités B de la Communance

Electeurs inscrits	:	8418
Cartes rentrées	:	2911
Bulletins rentrés	:	2751
Bulletins blancs	:	40
Bulletins nuls	:	12
Bulletins valables	:	2699
Nombre de oui	:	2324
Nombre de non	:	375
Participation	:	34,58%

1.2 Conseil de Ville

Présidente :	Mme Françoise Doriot
1 ^{er} vice-président :	M. Francesco Prudente
2 ^{ème} vice-président :	M. Pierluigi Fedele
Scrutateur :	M. Michel Hirtzlin
Scrutatrice :	Mme Sylvianne Mertenat
Secrétaire :	Mme Edith Cuttat Gyger

M. Pierluigi Fedele a démissionné du Bureau au 31 août 2004. Il a été remplacé par M. Giuseppe Natale en qualité de membre.

Le Conseil de Ville s'est réuni 12 fois en 2004, ce qui représente quelque 23 heures de débats. Le taux de présence a été de 88%.

Le Bureau s'est réuni à 22 reprises, ce qui représente environ 12 heures de débats.

Au cours de l'année, les interventions suivantes ont été déposées : 1 résolution, 11 questions écrites, 8 interpellations, 17 postulats et 8 motions.

Un membre a quitté cette autorité en 2004 : M. Christophe Lovis, PS.

Le Conseil de Ville a accepté les 77 objets que lui a soumis le Conseil communal.

Le Bureau du Conseil de Ville a rencontré les Bureaux des Législatifs du Jura et du Jura bernois, aux Bois.

1.3 Conseil communal

Président : M. Pierre-Alain Gentil, Département de la mairie
Vice-maire : Mme Patricia Cattin, Département de la culture, de la jeunesse et des sports
Membres : M. Rémy Meury, Département des travaux publics
M. Gilles Froidevaux, Département de l'énergie et des eaux
Mme Renée Sorg, Département de l'urbanisme et de l'environnement
M. Josy Simon, Département des affaires sociales et du logement
Mme Françoise Collarin, Département des finances et des écoles
Secrétaire : Mme Edith Cuttat Gyger, secrétaire communale

En 2004, le Conseil communal a tenu 44 séances et le taux de présence s'est élevé à 94,6%.

1.4 Administration générale et Secrétariat communal

Le Secrétariat communal a procédé à la réédition de la plaquette de présentation de Delémont, document servant de base à la promotion de la Ville aussi bien d'un point de vue culturel que touristique.

1.5 Informatique

L'année 2004 a été caractérisée par divers changements importants.

En effet, une nouvelle version du logiciel de gestion communale a été installée dans le deuxième semestre 2004. Le bon fonctionnement du logiciel a nécessité le renouvellement du serveur de bases de données, l'ancien, en service depuis 1998, ne correspondant plus aux exigences requises à l'installation du logiciel de gestion communale. Une partie du parc informatique (110 postes), 40% des postes, mis en service entre 1997 et 2000, ne répondaient plus aux critères nécessaires à l'installation du nouveau logiciel et ont donc été remplacés.

Une migration complète du logiciel de bureautique Office 97 vers Office 2003 a été effectuée. Une entreprise formatrice de la région a été mandatée pour la mise en place de cours de perfectionnement bureautique. Cette formation continue débutera en 2005 dans leurs locaux.

Durant l'exercice 2004, aucun incident informatique majeur, perturbant le bon déroulement du travail des collaborateurs, n'a été signalé.

Ecoles primaires et enfantines :

L'acquisition d'une nouvelle version du logiciel système pour le serveur a été nécessaire pour garantir le bon fonctionnement de celui-ci avec les postes clients.

Des nouvelles versions des logiciels clients ont été installées pour tirer parti d'une extension des fonctions et ceci sans investissement.

Le parc informatique des écoles primaires et enfantines est stable au niveau du fonctionnement avec un total de 12 pannes matériel pour l'année 2004.

Une transformation importante de l'armoire de brassage au Gros-Seuc a été réalisée pour garantir le fonctionnement correct des éléments actifs du bâtiment. Une nouvelle armoire a été installée avec une climatisation et le central téléphonique a été intégré dans celle-ci. Ces aménagements ont été pris dans le cadre du crédit de transformation du Gros-Seuc.

Collège de Delémont :

Le parc informatique du collège n'a pas été modifié, et l'accent a été mis sur la maintenance au vu du renouvellement prévu pour 2005.

Un groupe de travail a réalisé une étude pour les configurations matérielles nécessaires dans le cadre du renouvellement partiel du parc en 2005.

Le réseau a été complété pour la partie filaire avec quelques éléments supplémentaires.

Quelques réparations ont été effectuées sur les machines installées, et des mises à niveau logicielles ont été effectuées.

Réseau intercommunal

La collaboration intercommunale en matière d'informatique, réunissant les communes de Courroux, Courtételle, Courrendlin, Bassecourt, Vicques et Delémont, se poursuit à la satisfaction générale. Le club des utilisateurs se réunit régulièrement et permet d'améliorer la solution informatique installée.

1.6 Personnel

Mutations

En raison de la Loi sur la protection des données, ces renseignements ne sont pas publiés.

13 fonctionnaires ont demandé à réduire leur temps de travail.

A fin 2004, l'effectif du personnel communal régulier de la commune municipale était de 165 fonctionnaires (157 à fin 2003). Total des emplois (équivalence à plein temps) : 146.44 et 2 employés au C.O.

Jubilaires

Bieber Franz	a été fêté	pour	35 ans de service;
Voyame Pierre-Alain	a été fêté	pour	35 ans de service;
Lachat Roland	a été fêté	pour	30 ans de service;
Helg Henri	a été fêté	pour	25 ans de service;
Loriol Claude	a été fêté	pour	25 ans de service;
Loviat Roger	a été fêté	pour	25 ans de service;
Queloz Raymond	a été fêté	pour	25 ans de service;
Rais Claude	a été fêté	pour	25 ans de service;
Rais Pierre	a été fêté	pour	25 ans de service;
Stadelmann Geneviève	a été fêtée	pour	25 ans de service;
Varin Angela	a été fêtée	pour	25 ans de service;
Montini José	a été fêté	pour	20 ans de service;
Schlüchter Claude	a été fêté	pour	20 ans de service.

Auxiliaires

Le nombre total d'auxiliaires engagés durant l'année 2004 s'est élevé à 199 personnes contre 236 l'année précédente.

Plus précisément, les auxiliaires se répartissent de la manière suivante :

1. 44 (44) auxiliaires permanents (concierges, concierges d'écoles, institutrices des devoirs surveillés) ;
2. 155 (192) auxiliaires temporaires (maladie de longue durée, travaux exceptionnels, travaux de chômage) dont 91 uniquement pour les travaux de nettoyage des écoles.

Apprenti-e-s

Les apprenti-e-s (employé-e-s de commerce et bibliothécaires) se répartissent de la manière suivante :

- 1 en première année;
- 5 en deuxième année;
- 5 en troisième année.

Caisse maladie

323 personnes (320 en 2003, 310 en 2002, 298 en 2001) sont assurées auprès de l'assurance collective de la Municipalité.

Absences

En 2004, le nombre de jours d'absence pour cause de maladie (avec certificat) ou d'accident s'est élevé à 2'530 (1'569 en 2003, 2'170 en 2002, 1'419 en 2001, 1'481 en 2000, 1'092 en 1999 et 1'001 en 1998). Six fonctionnaires ont été remplacés pour cause d'absence de longue durée. A la fin de l'année, trois demandes AI étaient encore pendantes auprès des instances cantonales.

Absences du personnel communal pour cause de maladie, accident, maternité et requête AI

2004

Durée de l'absence *	Ass. maladie	Ass. accident professionnel	Ass. accident non professionnel	Congé maternité	Rétroactif AI	Total des jours d'absence
<i>Absences inférieures à 3 jours (sans certificat médical)</i>	121 (126)	0	0			121 (126)
<i>Absences supérieures à 3 jours avec certificat médical</i>	1493 (1226)	132 (182)	571 (35)			2196 (1443)
<i>Total intermédiaire</i>						2317 (1569)
<i>Congé payé</i>				210 (20)		210 (20)
<i>Cas AI - (demandes en cours)</i>	464 (471)				116 (282)	348 (189)
<i>Total général</i>						2875 (1778)

* les chiffres sont exprimés en jours/personne occupée à 100 %

Total des personnes occupées :	226		
Effectif théorique ramené à un taux d'occupation à 100 % :	187		
Jours d'absence totaux par le nombre de postes :	15.37	2875/187	(9.93; 1778/179)
Jours d'absence dus exclusivement à la maladie ou l'accident :	12.39	2317/187	(8.77; 1569/179)

Les chiffres entre parenthèses correspondent aux données 2003

1.7 Utilisation du Fonds pour le développement économique

En 2004, le Conseil communal a prélevé Fr. 11'544.80 sur le Fonds pour le développement de l'économie. Ces prélèvements ont principalement servi aux financements suivants (chiffres arrondis):

- Subvention sentier didactique Auguste Quiquerez Fr. 5'000.--
- Echange terrains avec la Bourgeoisie Fr. 5'200.--
- Promotion diverse Fr. 1'345.--

Au 31 décembre 2004, le Fonds était doté d'un reliquat de Fr. 60'336.--.

1.8 Archives

Généralités

En 2004, l'archiviste a participé régulièrement aux travaux de la Commission de construction de l'ARTsenal : deux locaux supplémentaires pour les archives communales y seront aménagés. Il a aussi participé à deux séances de la Commission cantonale permanente des archives.

Il a répondu à un questionnaire de la Fondation Memoriav sur les fonds de films dans les archives et collections suisses.

Inventaires et instruments de recherche

L'archiviste a achevé le répertoire détaillé des plans généraux et partiels de la ville et commencé celui des plans des bâtiments. Il a réalisé la première phase du conditionnement de la correspondance non classée (années 1866-1932). Un répertoire de la correspondance 1933-1979 a été dressé.

Versements de fonds et acquisitions

Au cours de l'année 2004, les Archives ont enregistré les versements suivants : 43 boîtes de dossiers concernant l'administration et la Commission des Ecoles primaire et enfantine, 5 boîtes du Secrétariat communal (dossiers de décès 2002 et certificats de vie et mœurs 2000), 6 anciens plans cadastraux partiels de la ville du Bureau des impôts et du cadastre. Un important versement du Service social régional de Delémont (343 boîtes de dossiers tutélaires de la Commune) a été provisoirement entreposé dans un local du dépôt des Travaux publics.

Renseignements / recherches / consultation des archives

L'archiviste a répondu à vingt-trois demandes de renseignements provenant d'étudiants, de particuliers et de services de l'administration, nécessitant des recherches plus ou moins approfondies. Treize concernaient des personnes ou des familles. Les autres demandes étaient relatives à des terrains, au patrimoine bâti ferroviaire, aux tirs jurassiens, aux armoiries de la ville, aux colonies de vacances et à la Combe de Mettembert.

Six personnes ont visité les archives à une ou plusieurs reprises pour consulter divers documents : plans cadastraux des XIXe et XXe siècles, anciens registres du Contrôle des habitants, procès-verbaux des élections communales, documentation et plans concernant le site de l'ancien Hôtel des Bains de Bellerive.

Les Archives ont aussi prêté divers documents au Secrétariat communal (dossiers de décès principalement) et au Musée jurassien d'art et d'histoire pour la préparation de l'exposition *Jura, éclats d'identités*.

1.9 Commission de conciliation en matière de bail

Durant l'exercice 2004, la Commission de conciliation en matière de bail, présidée par M. Christian Minger, a connu une baisse sensible des dossiers traités par rapport à 2003. Ce sont ainsi 60 dossiers qui ont été liquidés en 2004. Par le jeu des requêtes collectives, ce nombre concerne 81 rapports de bail.

La commission a siégé à 43 reprises, traitant 40 dossiers en séance de conciliation. Trois affaires ont nécessité deux séances, tandis que 20 affaires n'ont pas donné lieu à séance.

Sur les 40 dossiers traités en séance, 24 ont abouti à une conciliation, 11 à un échec et 5 à une décision.

Les affaires les plus fréquentes portaient sur des contestations relatives à des décomptes de charges, loin devant les litiges concernant des augmentations de loyer et la résiliation du bail.

En ce qui concerne ses membres, la Commission de conciliation n'a pas connu de changement en 2004.

1.10 Contrôle des habitants

Les chiffres mis entre parenthèses sont ceux relatifs à 2003

Documents établis

1910 demandes de cartes d'identité suisses seules + passeports suisses seuls + combi
42 (20) actes d'origine pour ressortissants de Delémont (non-bourgeois)

Les cartes d'identité procurent à la Municipalité un bénéfice de Fr. 20.80 pour un adulte et de Fr. 6.90 pour un enfant.

Les demandes de passeport et les demandes combi génèrent un bénéfice de Fr. 32.50 pour un adulte et de Fr. 12.20 pour un enfant.

Les actes d'origine procurent un bénéfice de Fr. 18.--.

Evolution de la population en 2004

Naissances	131	(135)
Décès	101	(132)
Mariages	62	(90)
Divorces	22	(49)
Naturalisations	41	(69)

<u>Etat de la population</u>	<u>31.12.2004</u>	<u>31.12.2003</u>	<u>Différence</u>
<u>Suisses</u>	8556	8598	- 42
Hommes	4024	4005	+ 19
Femmes	4532	4593	- 61
<u>Etrangers</u>	2751	2774	- 23
Hommes	1453	1489	- 36
Femmes	1298	1285	+ 13
<u>Au total</u>	11307	11372	- 65
Hommes	5477	5494	- 17
Femmes	5830	5878	- 48

<u>Année</u>	<u>Pop. totale</u>	<u>Suisses</u>	<u>Etrangers</u>
31.12.2004	11307	8556	2751
31.12.2003	11372	8598	2774
31.12.2002	11407	8581	2826
31.12.2001	11454	8619	2835
31.12.2000	11308	8532	2776
31.12.1999	11385	8611	2774
31.12.1998	11471	8667	2804
31.12.1997	11583	8792	2791
31.12.1996	11629	8819	2810
31.12.1995	11824	9007	2817
31.12.1994	11862	9133	2729
31.12.1993	11837	9156	2681
31.12.1992	11821	9206	2615
31.12.1991	11894	9230	2664
31.12.1990	11872	9240	2632

Statistiques diverses (au 31.12.2004)

<u>Personnes en séjour</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Total</u>
Suisses	39	32	71
Etrangers + Candidats à l'asile	46	27	73
Total général	85	59	144

<u>Répartition selon état civil (population totale)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Célibataires	2512	(2491)	2129	(2126)
Divorcé(e)s	270	(266)	430	(433)
Marié(e)s	2404	(2471)	2401	(2463)
Marié(e)s-seul(e)s	97	(83)	76	(68)
Séparé(e)s	88	(84)	110	(96)
Veuf(ve)s	106	(99)	684	(692)

Répartition par confession (population totale)

Catholiques	3879	(3961)	4228	(4344)
Protestants	563	(567)	642	(661)
Autres conf. (ni catholique, ni protestant)	608	(616)	564	(539)
Sans confession	427	(350)	396	(334)

Répartition par lieu d'origine (suisses)

Confédérés	3667 (3675) personnes
Jurassiens	4960 (4995) personnes

<u>Répartition par permis (population étrangère)</u>	<u>Hommes</u>		<u>Femmes</u>	
Permis de séjour (CO)	--	(3)	--	(3)
Autorisation temporaire	41	(32)	29	(38)
Permis en suspens	--	(1)	--	(--)
Permis de séjour (B)	267	(275)	303	(300)
Permis d'établissement (C)	1145	(1179)	966	(946)
Admissions provisoires	--	(1)	--	(--)
Frontaliers	--	(1)	--	(1)

Il y a lieu de remarquer que dans tous les chiffres des "4 répartitions" ci-dessus, les personnes en séjour et les candidats à l'asile sont inclus.

Permis pour étrangers

Encaissé auprès des intéressés	Fr.	90'552.--	(Fr. 100'430.--)
Versé au Canton	Fr.	54'862.--	(Fr. 62'931.--)
Bénéfice pour la Municipalité	Fr.	35'690.--	(Fr. 37'499.--)

Durant l'année 2004, 1100 (1163) permis pour étrangers "B et C" ont été renouvelés dans notre Commune.

Ressortissants étrangers classés selon la nationalité et le nombre (y compris en séjour)

Italie	672	Thaïlande	7
Espagne	546	Algérie	7
Serbie et Monténégro (y.c. Kosovo)	406	Autriche	7
France	247	Russie	7
Portugal	225	Ethiopie	6
Turquie	73	Ukraine	6
Bosnie-Herzégovine	63	Côte d'Ivoire	6
Sri Lanka	58	Chine	5
Angola	44	Roumanie	5

Macédoine	41	Soudan	5
Cameroun	38	Philippines	4
Allemagne	36	Bangladesh	4
Maroc	32	Haïti	3
Belgique	29	Rép. tchèque	3
Brésil	29	Ile Maurice	3
Rép. démocratique du Congo	25	Suède	3
Croatie	16	Moldavie	3
Afghanistan	12	Nigéria	3
Irak	11	Irlande	2
Rép. dominicaine	11	Japon	2
Iran	10	Vénézuela	2
Canada	10	Cap-Vert	2
Togo	10	Kenya	2
Pologne	9	Albanie	2
USA	8	Argentine	2
Cambodge	8	Guinée	2
Chili	8	Pakistan	2
Cuba	8	Pérou	2
Grande-Bretagne	7	Syrie	2
Colombie	7		

Puis avec 1 ressortissant chacun : Burundi, Finlande, Géorgie, Ghana, Liban, Lituanie, Madagascar, Mali, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Rwanda, Seychelles, Tunisie, Vietnam.

Soit au total : 75 (79) nationalités étrangères.

1.11 Jumelages

Jumelage avec Belfort

Comme de coutume, les jardiniers de la Municipalité ont participé à la décoration d'un massif à l'occasion du Marché aux fleurs belfortain. La réciprocité s'est concrétisée avec la décoration, par les jardiniers de Belfort, du massif route de Bâle / avenue de la Gare.

Jumelage avec La Trinidad, Nicaragua

Initiée en 2003 dans le cadre de l'Année internationale de l'eau, le Conseil communal avait décidé de mener une action particulière en soutenant un projet d'adduction d'eau chapeauté par le groupe Nicaragua.

Dans le but d'approvisionner en eau une communauté rurale de La Trinidad, le Conseil communal, en plus de son soutien annuel ordinaire de Fr. 4'000.-- à Fr. 5'000.--, a décidé de financer un projet devisé à \$ 28'500. Ce projet a été réalisé en 2004. M. Gilles Froidevaux, conseiller communal en charge du Département de l'énergie et des eaux lors de la précédente législature, et M. Jean Parrat, président du groupe Nicaragua, se sont rendus sur place pour se rendre compte de la bonne affectation des fonds communaux débloqués.

Dans un rapport au Conseil communal, ils ont constaté que ceux-ci ont bien été affectés à la réalisation du projet susmentionné. Par là même, ils ont confirmé les relations de confiance entre les activités communales et leurs partenaires de la Trinidad.

Parrainage de Riù de Mori, Roumanie

En collaboration avec « Opération villages roumains » un convoi humanitaire a été organisé. Ainsi, ce sont quelque 150 anciens bancs d'école et 250 anciennes chaises qui ont été expédiés en Roumanie. Deux écoles ont ainsi pu bénéficier de ces équipements extrêmement appréciés.

1.12 Commission de la mairie

Séances

La commission a siégé à neuf reprises en 2004 et visité le cimetière le 28 septembre 2004.

Elle a étudié une requête demandant la création d'un cimetière musulman sur le territoire communal et a reçu à cette occasion les représentants des milieux musulmans, ainsi que M. Sangsue, chef du Service des communes. Par quatre voix contre deux, l'entrée en matière portant sur la création d'un cimetière musulman a été acceptée, mais une assez nette majorité des membres estime qu'il revient au Canton de s'occuper de cette problématique. Le dossier a été transmis au Conseil communal, qui partage le même point de vue. Un courrier en ce sens a donc été adressé au Gouvernement.

La commission s'est également penchée sur le thème de la violence urbaine. A cet égard, elle a rencontré différents intervenants. La commission a également visité le Centre de la police cantonale et s'est entretenue à cette occasion avec MM. Henri-Joseph Theubet, commandant de la police, et Hubert Thalmann, chef de la gendarmerie. La résolution interpartis « Delémont, non à la violence ! », rédigée à la suite de cette série d'entretiens, a été acceptée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 22 novembre 2004.

Foires mensuelles

	2003	2004
Janvier	17 forains	3 forains
Février	14	22
Mars	34	36
Avril	56	41
Mai	51	47
Juin	45	48
Juillet	39	43
Août	45	19
Septembre	47	33
Octobre	29	23
Novembre	21	28
Décembre	26	14
	<hr/>	<hr/>
	424	357

Cimetière et funérarium

Pour l'an 2004 il y a eu 105 décès sur la commune de Delémont, dont : 71 incinérations, 16 enterrements, 13 enterrements à l'extérieur de la localité et 5 dons du corps à la science.

La commission a proposé l'élaboration d'un message au Conseil de Ville concernant la réduction de la dimension des tombes de 1,80 m à 1,40 m. Cette révision partielle du Règlement de gestion du cimetière, du funérarium et des inhumations, a été approuvée par le Conseil de Ville lors de sa séance du 13 décembre 2004.

1.13 Service de police

Préambule

Le Corps de la police municipale est scindé en 2 unités, l'une administrative et l'autre composée des agents en uniforme. Les deux unités sont placées sous la responsabilité du Commissaire.

Avec le départ à la retraite de l'Appointé Eric Bianchi, l'unité administrative a été remaniée avec la désignation du Cpl Roger Loviat pour le remplacer au poste d'agent administratif.

La partie administrative, composée de 3 personnes, gère la correspondance inhérente au service, les diverses autorisations de parcage, les marchés, les procès-verbaux des manifestations, les factures, la délivrance des vignettes pour les cycles et les chiens, la gestion des objets trouvés,

le traitement des amendes d'ordre et le CCP. Ce service délivre également les autorisations pour les affichages et facture l'émolument y relatif. Le service au guichet fait également partiellement partie de ses tâches.

Les missions principales du personnel en uniforme (12 personnes) sont identiques aux années précédentes. Une aspirante, en la personne de Déborah Chappuis, a été engagée et suit les cours de l'Ecole suisse de Police à Neuchâtel. Vu les bonnes expériences, le service 24 heures sur 24 en collaboration de la Police cantonale a été reconduit.

Instruction

Les agents ont suivi divers cours à l'Institut suisse de Police à Neuchâtel et Genève, notamment au sujet de l'accueil des victimes de violences. Ils ont également participé à des instructions données par la Police cantonale. Ils ont poursuivi leur formation sur l'outil informatique. Toutes ces instructions ont été suivies dans le cadre de la formation permanente.

Activités

Les tâches de contrôles et de surveillance aux abords des lieux publics en rapport avec la présence de bandes de jeunes se sont poursuivies. Un groupe de travail avait été créé en 1999, en collaboration avec la Police cantonale, le Juge des mineurs et le Procureur, afin de réfléchir aux mesures à prendre suite à plusieurs plaintes de personnes pour lésions corporelles et aux doléances des restaurateurs. Pour essayer de donner une suite à cette première démarche, la Commission de la mairie, lors de ses séances de l'année 2004, a engagé une vaste réflexion sur le phénomène des incivilités de tous genres. Elle a notamment entendu le travailleur de rue, les directeurs du Collège et de l'Ecole primaire, le Président du Tribunal des mineurs et un travailleur social.

L'effort particulier pour l'éducation routière dans les écoles, ainsi que la formation de patrouilleurs scolaires, se sont poursuivis. Ce ne sont pas moins de 240 heures qui ont été consacrées à ces tâches. Nous avons également porté une réflexion avec les instances cantonales sur les possibilités d'intégrer un volet consacré aux attitudes à adopter vis-à-vis des chiens que les enfants peuvent rencontrer sur le chemin de l'école. Finalement, le Département cantonal a décidé de mettre sur pied, à titre d'essai, une instruction spécifique à cette problématique. La police locale n'a pas été intégrée dans ce volet d'instruction.

Le nombre des réquisitions administratives (850) est stable par rapport à 2003 (860), après les très nettes augmentations des années 2001 et 2002. Cela comporte notamment des actes de poursuites, des demandes de renseignements du Tribunal des mineurs, de l'Office des véhicules, rapports de renseignements et demandes de naturalisation, etc. Les dénonciations par rapport aux ordures ménagères sont stables par rapport à 2003. Le non-respect des dépôts sur les places collectrices de la ville a obligé la police locale, en collaboration avec le Service des travaux publics, à réfléchir à une action. Cette dernière s'est concrétisée par la présence d'un agent de police et d'un voyer sur chaque place collectrice durant plusieurs jours.

Le problème des Gens du voyage n'est toujours pas résolu par l'Autorité cantonale. La solution intermédiaire mise en place provisoirement, et dans l'attente d'une décision cantonale définitive, est de faire stationner les gens du voyage le long de l'A16, à la hauteur de Bassecourt. La place de Bellerive a été clôturée et fermée. Elle trouvera probablement une autre affectation. L'idée est de faire stationner également les gitans suisses sur la place cantonale. La commune de Delémont ne dispose plus d'endroit pour accueillir les Gens du voyage. Dans le courant 2004, et afin de démontrer la bonne volonté des autorités delémontaines, M. le Maire et le Commissaire ont rencontré les responsables de la Place d'armes de Bure pour voir s'il y avait une possibilité d'accueil sur les terrains de l'armée. Les responsables ont très clairement répondu négativement à cette idée.

Une autre activité, toujours en augmentation par rapport aux années antérieures, est la pose de signalisation pour les chantiers en ville. Il ne se passe pratiquement plus une semaine sans pose ou dépose de signalisation. Le temps consacré à cette activité représente 23 semaines de travail pour un homme.

Quelques chiffres

Parcomètres : la collecte d'argent dans les installations a produit un montant de Fr. 455'000.-- contre Fr. 436'051.-- en 2003, avant déduction des rétrocessions pour les parcs Bellevoie, Industrie, Brasserie, Hôpital et Coherchan. Les prévisions budgétaires n'ont pas été atteintes. En effet, le budget a été établi en tenant compte de l'augmentation des tarifs de stationnement qui n'a été effective qu'à partir de la dernière semaine du mois d'août 2004. En effet, la place de la Gare et le parc Losinger ont été fermés en grande partie toute l'année en raison des travaux qui s'y sont déroulés.

Les diverses autorisations de parcage annuelles, les horodateurs individuels et les autorisations sur les parcs Bellevoie, Losinger et Brasserie produisent des recettes pour Fr. 53'465.--.

Radars : 20 contrôles radars en 2004 (24 en 2003) ont été effectués sur le territoire communal. 5262 véhicules (4766) ont été contrôlés parmi lesquels 221, 5,51% (4,3%), étaient en infraction. Les encaissements se montent à Fr. 18'390.-- (Fr. 26'930.--).

Permis de nuit : 212 (226) permis ont été délivrés pour un montant de Fr. 21'850 (Fr. 22'850.--).

Chiens : les encaissements pour la taxe des chiens se montent à Fr. 30'350.-- (Fr. 25'015.--). On recense 460 chiens sur la commune.

Cycles : 1'396 (1'388) vignettes ont été vendues pour un montant de Fr. 3'629.60 (Fr. 3'608.80). On observe une très légère hausse après plusieurs années de diminution.

Amendes d'ordre : le nombre d'amendes d'ordre est en nette baisse par rapport à 2003. Cela s'explique en partie par les très nombreux contrôles effectués après la mise en fonction du nouveau concept de circulation en Vieille Ville en 2003. A cela s'ajoute la mise hors service des parcs de la place de la Gare et Losinger. Ainsi, env. 3'000 amendes (4'300) ont été encaissées en 2004 pour un montant de Fr. 150.000.-- (Fr. 206'000.--). A ce montant, il faut déduire environ Fr. 7'000.-- (Fr. 10'000.--) pour des amendes d'ordre dénoncées au Ministère public et encaissées par l'Etat.

Vente de cycles : elle a permis de liquider 43 cycles (56) et diverses pièces pour un montant de Fr. 995.-- (Fr. 1'146.--).

Soutien à des manifestations publiques : depuis quelques années, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations organisées en ville de Delémont. Ces manifestations sont soit des « classiques » (Fête du Peuple, Ça jazz à la Gare, Carnaval, Marché de l'artisanat, Fête de la musique, cirques, Jura Trophée, Comptoir delémontain, Marché de Noël, etc.), soit des événements ponctuels (Marchés aux puces, Journée sur la mobilité, Gay Pride, Animation Vieille Ville, etc.). Ce soutien se manifeste par des prestations des services communaux, principalement des Travaux publics, des Services industriels ainsi que de la Police locale.

Le Conseil communal accorde la gratuité des prestations lorsque la manifestation revêt un caractère de pur intérêt public (culturel, caritatif ou social notamment). La moitié des frais est encaissée lorsque cet intérêt public se double d'un aspect commercial. Enfin, la totalité des frais est perçue lorsque la manifestation a un caractère exclusivement commercial.

Appels téléphoniques : près de 16'700 appels (16'000) ont été réceptionnés par la Police locale, soit une moyenne de 55 appels/jour.

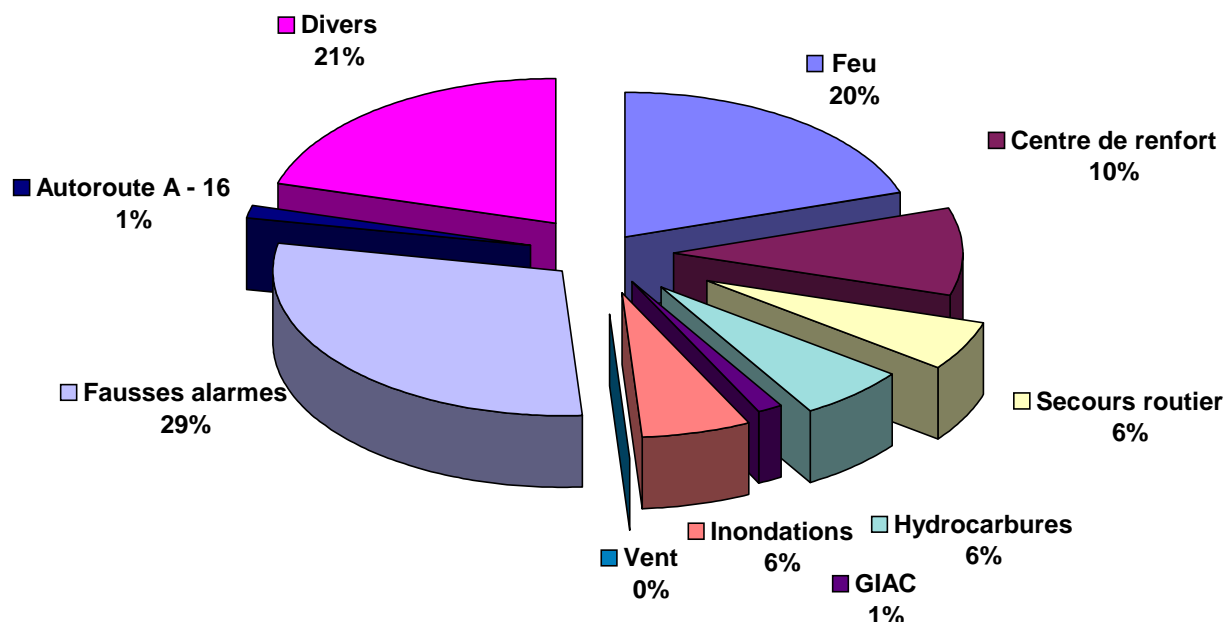
1.14 Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISD)

Une année 2004 toujours sous le signe de l'intervention

L'année 2004 a démontré une fois de plus toute la polyvalence du CRISD: en effet, non seulement les interventions ont été très variées, mais le CRISD est sorti souvent de la capitale pour porter renfort ou agir seul lors de feux de bâtiments, de véhicules ou encore d'accidents divers ou de pollutions (v. graphique ci-dessous).

Force est de constater que le feu n'occupe plus la majorité du temps d'intervention. Le sauvetage en représente, en effet, une grande partie.

Les 145 interventions du Centre de Renfort de Delémont en 2004



Exercice Recto Verso

Les exercices de collaboration avec le service des urgences de l'Hôpital du Jura se sont encore intensifiés, puisque l'exercice d'intervention de secours routier a réuni des forces d'intervention des 3 sites pour intervenir dans des situations particulièrement difficiles : des véhicules accidentés sur le flanc ou sur le toit. Une douzaine de carcasses de voitures, dans lesquelles avaient pris place une quinzaine de figurants, constituaient le scénario « recto verso ». La Police cantonale, les services ambulanciers et le CRISD ont convergé vers le lieu du drame, suite à l'alarme donnée par un des figurants. Tout a parfaitement fonctionné et l'intervention s'est déroulée de manière pratiquement optimale. La REGA, pourtant prévue dans le scénario, n'a finalement pas pu participer, l'hélicoptère ayant dû partir pour une intervention réelle.

A noter que 2 accidents ont eu lieu, à quelques mois d'intervalle, où le véhicule a fini sa trajectoire sur le toit, avec des blessés à désincarcérer.

Mutations et promotions :

Au chapitre des mutations et promotions, citons :

- ♦ ont été recrutés et ont suivi le cours de base : Yane Aschwanden, Julien Barth, Stéphane Berthold, Rémy Buchwalder, José-Mario Castro, René Conscience, Sylvia Da Rocha, Myriam Da Silva, Anthony Koller, Stéphane Mouzo, Pedro Simoes, François Theubet, Michaël Von Allmen ;
- ♦ a suivi le cours de chef de groupe 1 et est promu au grade d'appointé : Rexhepp Berisha ;
- ♦ ont suivi le cours de chef de groupe 2 et sont promus au grade de caporal : Hervé Siegenthaler, Christophe Wenger ;
- ♦ ont suivi le cours de chef d'intervention 1 et sont promus au grade de sergent : Stéphane Hanser, Nazmi Mehmetaj ;
- ♦ les personnes suivantes ont suivi le cours de chef d'intervention 2 : François Mertenat, Laurent Michel, Luciano Prudente ;
- ♦ les personnes suivantes ont suivi le cours de chef d'intervention en défense hydrocarbures : Philippe Berdat, Stéphane Biegenwald, Marius Froidevaux, Alexandre Kaiser, Jacques Marchand ;

- ◆ les personnes suivantes ont suivi le cours de défense chimique (1 semaine à Couvet NE) : Stéphane Hanser, Mike Marti, Nazmi Mehmetaj, Cosimo Prudente ;
- ◆ ont suivi le cours de machiniste : Alain Guéniat, Cosimo Prudente, Pierrick Voillat ;
- ◆ a obtenu le permis de conduire C1 : Pierrick Voillat ;
- ◆ a suivi le cours fédéral d'instructeur 2 : Pascal Monney.



Exercice CRISD de collaboration avec la REGA

Nominations : François Mertenat accède au rang d'officier avec le grade de lieutenant. Albert Vogel est nommé premier-lieutenant et Alain Charmillot adjudant.

A la fin de l'année 2004, les personnes suivantes ont quitté le CRISD :

- Lt Rémy Membrez
- Sgt. Stève Führimann
- Sgt. Raphaël Ory
- Cpl. Jules Hertzseisen
- Apt. Christophe Wenger
- Sap. Stéphanie Cattin
- Sap. Cédric Cerf
- Sap. Yannick Gogniat

Encore merci pour tout le temps qu'ils ont consacré à la noble cause des sapeurs-pompiers !

Un véhicule qui a beaucoup servi et qui est arrivé au bout !

Le remplacement du véhicule tonne-pompe, qui a roulé durant 21 ans, a été effectué. L'Assurance immobilière, la Caisse de district et le Conseil de Ville ont décidé l'acquisition d'un véhicule tonne-pompe identique à celui du CRISP (CRIS Porrentruy). Le véhicule a été livré en juillet 2004 et l'inauguration a eu lieu en septembre.

A noter encore que ce véhicule a été largement utilisé lors des incendies du 4 août 2004 (Restaurant de la Tête Noire à Courfaivre et ferme Fringeli à Vicques).



Tonne-Pompe Scania-Feumotech, construit et livré en 2004

Loi cantonale de défense feu en vigueur en 2002 ; financement du Centre de Renfort par les communes du district depuis 2003

La nouvelle loi cantonale était entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002. Depuis 2003, les communes du district participent au financement du Centre de renfort. Une commission a été créée, sous la présidence du maire de Delémont, afin de gérer cette caisse de district.

Problèmes avec certains sapeurs de villages

Quelques voix se sont élevées au sein des SIS régionaux pour que le CRISD n'intervienne plus systématiquement lors de feux de bâtiments dans les villages. Ces personnes sont mal informées et contribuent à instaurer un malaise qui n'a pourtant pas de base concrète. Il convient ici de « tordre le cou » à certains mythes :

- « *les interventions du CR coûtent cher à la commune* » : les interventions du CR pour des feux de bâtiments sont facturées à l'AIJ, non à la commune. La commune ne paie que pour des interventions d'objets non assurés par l'AIJ (par exemple : feu de forêt) et ne pouvant être imputées à un responsable. Toutefois, pour ces sinistres, le CR n'intervient que sur demande du SIS concerné ;
- « *les interventions du CR coûtent cher à l'AIJ* » : les interventions des CR de Porrentruy ont en effet occasionné des frais d'env. Fr. 40'000.-- pour 2004. Toutefois, ces interventions ont permis d'éviter des dégâts d'un montant estimé à Fr. 1'500'000.-- ! (source : Charles Sester, AIJ). Est-il de l'argent mieux investi dans la défense feu ?;
- « *le CR intervient trop souvent* » : les interventions du CRISD de 1996 à 2004 se situent entre 10 et 20 par an, sans tendance à l'augmentation. Elles ne présentent que 10% des interventions réalisées par le CRISD, et ne surchargent donc pas les sapeurs du CR en travail ;
- « *le CR ne devrait pas intervenir chaque fois* » : voilà une affirmation étonnante par des sapeurs de SIS pourtant formés. En effet, pareilles paroles font fi de la défense feu moderne en occultant la tactique offensive par la mise sur pied de moyens lourds, la lutte contre les dégâts subséquents en engageant, par exemple, des dispositifs comme la ventilation contre les dégâts dus à la fumée ou encore la vision thermique pour intervenir depuis l'intérieur tout en limitant les dégâts d'eau. Enfin, force est de constater que, bien souvent, les chefs d'intervention locaux sont plus qu'heureux de pouvoir bénéficier de l'appui de personnes expérimentées, ayant plusieurs centaines d'interventions-incendies à leur actif.

Il faut absolument apprendre à travailler ensemble, et le CRISD n'a jamais eu pour but de « prendre un feu » à des pompiers de village. Au contraire, nous retournons volontiers au hangar si nous voyons que l'incendie est maîtrisé par le SIS régional concerné, car le gros de nos interventions se situe ailleurs. Il reste à espérer que les mentalités évolueront vers une réelle collaboration.

Site web et clip de promotion

Grâce au sergent Marius Froidevaux, informaticien de profession, le Centre de Renfort dispose d'un site Web toujours plus performant, où le lecteur trouvera une foule d'informations : www.delemont.ch/pompiers. Le site a encore été élargi par un « intranet » permettant l'établissement de statistiques étendues, de rapports d'interventions ainsi que la gestion du personnel et du service de piquet.

D'autre part, le sapeur Pascal Bourquin, journaliste à la Télévision suisse romande, a filmé la plupart des interventions marquantes de cette année 2004 pour les sapeurs-pompiers des Centres de Renfort ; ce résumé peut être obtenu sur DVD ou cassette VHS. Un clip de promotion est à l'étude.

Règlement communal du SIS

Le règlement a été modifié selon les remarques du Service cantonal des communes et approuvé par le Conseil de Ville en décembre. Il entrera donc en vigueur au 1^{er} janvier 2005.

Etat-Major

L'Etat-major se compose comme suit : Claude Ramseier, commandant ; Didier Gunzinger, 1^{er} vice-commandant ; Yves Burki, 2^{ème} vice-commandant et chef matériel ; Jocelyn Donzé, Pascal Monney, Joseph Cavallo, Christophe Kaiser, François Mertenat et Albert Vogel, officiers ; Jacques Marchand, fourrier, et Alain Charmillot, adjudant.

1.15 Protection civile

Etat-Major

L'Etat-Major de l'organisation de la Protection civile s'est réuni le 26 novembre 2004, pour un rapport d'un jour, avec pour tâche l'organisation dans les différents services et l'organisation des cours communaux de maintenance des constructions de la Blancherie et de St-Michel.

Le commandant de la Protection civile fait partie du groupe de travail pour la réorganisation de la Protection civile, dont le but est l'élaboration d'une nouvelle loi cantonale. Le projet de loi a été transmis pour étude au Gouvernement le 20 décembre 2004. L'entrée en vigueur de cette nouvelle loi est souhaitée pour le 1^{er} janvier 2006. L'Etat-Major en a été informé.

M. Emmanuel Kuenzli, chef du Service sanitaire, a été libéré de ses fonctions au 31 décembre 2004 après plus de 20 ans.

Service cantonal de la sécurité et de la protection

Le Canton du Jura a organisé en 2004 différents cours de formation à Tramelan.

Exercices communaux et cours cantonaux

Quatre cours de maintenance pour le contrôle périodique des constructions de la Blancherie et de St-Michel se sont déroulés en 2004, soit au total 39 jours de service.

Service de sauvetage

Quatre remorques ont été entièrement équipées pour intervenir en cas d'événement majeur. Ce matériel facilitera la tâche des hommes engagés.

Construction protégée de la Blancherie

Une offre de la maison AVESCO a été présentée, relative au renouvellement de l'automatisme de secours du groupe électrogène situé dans ce bâtiment.

Attributions des places protégées

L'Office de la protection civile procède chaque mois aux nouvelles attributions des places protégées selon les listes reçues du Contrôle des habitants (naissances, arrivées, décès, départs, changements d'adresses). Ces modifications sont également effectuées pour les astreints de la Protection civile.

Locations

Quelques sociétés civiles ont utilisé les installations de la Protection civile de la Blancherie.

Essai des sirènes

L'essai des sirènes de la Protection civile a été effectué le 4 février 2004. Aucune défaillance n'a été signalée.

L'Office fédéral de la protection civile est chargé d'équiper toutes les sirènes du canton d'un système de télécommande à distance. Le financement de ce dispositif sera pris en charge par la Confédération.

Police du feu

Délégué par l'Assurance Immobilière du Jura et le Service de l'urbanisme et de l'environnement, le commandant de la Protection civile procède au contrôle de la police du feu des divers bâtiments de la ville et des environs.

* * * * *

2. DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT

(Responsable : M. Josy Simon, conseiller communal)

Introduction

L'année 2004 a été marquée, dans le domaine social, par la préparation de la mise en place du nouveau système d'organisation relatif à l'aide sociale qui devient une tâche cantonale selon la nouvelle loi sur l'action sociale.

Un groupe de coordination, réunissant surtout le Service cantonal de l'action sociale et les représentants des Services des affaires sociales de Porrentruy et Delémont, a travaillé pour créer les meilleures conditions de transition possibles. Un consensus a pu être trouvé avec les Autorités cantonales s'agissant de questions de détails qui nécessitent encore une collaboration entre le Canton et les communes, puisque la loi ne prévoit pas un désenchevêtrement clair et complet des compétences cantonales et communales.

S'agissant de l'allègement du cahier des charges du Service des affaires sociales et du logement, qui résulte de cette réforme, une première analyse produite par ce service indique qu'on ne peut tenir compte de cet allègement sans mentionner l'augmentation des dossiers tutélaires annoncés depuis plusieurs années déjà dans le rapport de gestion.

2.1 Logement

La Délégation du logement qui réunit la Mairie, le Service de l'urbanisme et de l'environnement et le Service des affaires sociales et du logement s'est réunie à 4 reprises en 2004 pour traiter essentiellement du projet de réhabilitation du patrimoine bâti qui poursuit plusieurs objectifs :

- ❖ l'aide au logement et l'amélioration de la qualité du cadre de vie ;
- ❖ la protection des biens culturels (bâtiments historiques) ;
- ❖ l'aménagement du territoire (utilisation rationnelle et économe du sol et des équipements) ;
- ❖ le maintien de la population et l'accueil de nouveaux habitants ;
- ❖ le soutien à la construction et ses infrastructures.

Les communes de Lajoux, Le Bémont et Alle, pour ne prendre que des exemples jurassiens, ont adopté des règlements en la matière, poursuivant l'un ou l'autre des objectifs précités. Il est probable que des mesures concrètes, si elles étaient décidées, auraient un impact important pour motiver des propriétaires à entreprendre une réhabilitation ou une rénovation de leur/s bâtiment/s et cela d'autant plus si l'aide apportée par la collectivité n'est pas que symbiotique.

Le Canton mène une réflexion aussi de son côté, afin de mettre à disposition de toutes les communes un règlement type en la matière (il y a une revendication des petites communes à ce sujet qui perdent leurs habitants, l'habitat souvent intéressant sous l'angle architectural, étant déserté). Le Conseil communal a décidé d'attendre ce règlement type avant d'aller plus avant dans ce dossier.

2.2 L'aide sociale

En ce qui concerne le nombre de dossiers traités, il y a lieu de relever que 154 (159 en 2003) nouvelles décisions ont été prises en 2004 pour 2 refus. Il y a 371 (347) dossiers d'aide sociale ouverts. Le service gère en outre 2 (2) dossiers de personnes en âge AVS vivant en institution.

La conjoncture économique et le chômage ont évidemment une influence sur l'évolution du nombre de dossiers et les chiffres qui précèdent expriment bien les difficultés économiques actuelles.

2.3 Les mesures tutélaires

L'activité tutélaire comprend toutes sortes de mesures (tutelle, curatelle, retrait d'autorité parentale et/ou de la garde, placement, etc.) qui visent la protection des adultes et des enfants, soit en tant que personnes (maladie, maltraitance, etc.), soit en tant que propriétaires et détenteurs de biens. Souvent, la mesure a pour but de protéger les deux aspects.

Au 31.12.2004, le registre de l'Autorité tutélaire compte 285 dossiers (267 au 31.12.03). En 1995, il y en avait 169 ! Cette augmentation importante se manifeste essentiellement dans le secteur éducatif (curatelle de droit de visite par exemple) et dans les curatelles privées de gestion.

- 47 (44) tutelles officielles
- 17 (22) tutelles privées
- 121 (105) curatelles officielles
- 74 (72) curatelles privées
- 1 (1) conseil légal officiel
- 1 (2) conseils légaux privés
- 6 (4) surveillances éducatives
- 18 (17) autorités parentales prolongées.

En l'an 2004, 8 (10) conventions d'entretien d'enfants ont été rédigées et proposées aux parents non mariés, conventions homologuées ensuite par l'Autorité tutélaire. La possibilité pour les parents non mariés d'assumer conjointement l'autorité parentale commence d'être connue et d'intéresser les parents. De plus en plus d'informations sont demandées à ce sujet.

Dans les curatelles privées figurent les curatelles assumées par le responsable du Service des affaires sociales et du logement dans le cadre d'action en paternité, en désaveu et en divorce avec représentation des enfants.

2.4 Allocations de fin d'année

Pour obtenir une allocation, le revenu AVS pour personne seule était de Fr. 15'360.-- et pour couple de Fr. 20'480.--. La fortune déterminante était de Fr. 20'000.-- pour personne seule (Fr. 30'000.--/couple) pour un impôt anticipé de Fr. 70.-- pour personne seule (Fr. 105.--/couple).

Ainsi ont été versées :

- | | | |
|--|-----|-----------|
| - 211 allocations pour un montant de | Fr. | 98'810.-- |
| - 40 allocations à des personnes séjournant en home pour | Fr. | 9'200.-- |

Soit un total de **Fr. 108'010.--**
=====

2.5 Bourses et prêts

Des bourses d'étude ont été versées pour un montant de Fr. 131'746.80 (Fr. 89'142.30). La subvention de la Confédération est de 48 % (Fr. 55'229.-- en 2004).

3 (3) prêts ont été accordés pour un montant total de Fr. 12'000.-- (Fr. 30'900.--).

Fr. 3'250.-- (Fr. 5'431.--) ont été versés à la Caisse communale en remboursement.

2.6 Commission des affaires sociales

La Commission, présidée par Mme Régine Ramseier, a siégé 6 fois en 2004 pour traiter :

- de la Maison de l'enfance ;
- du crédit cadre de Fr. 150'000.-- en faveur des sans-emploi ;
- du chèque-service.

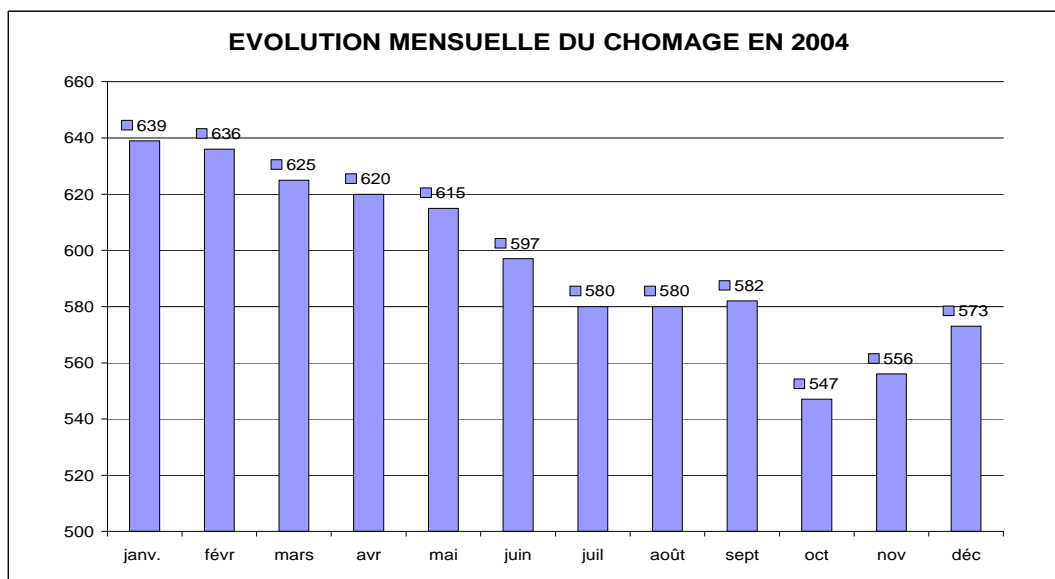
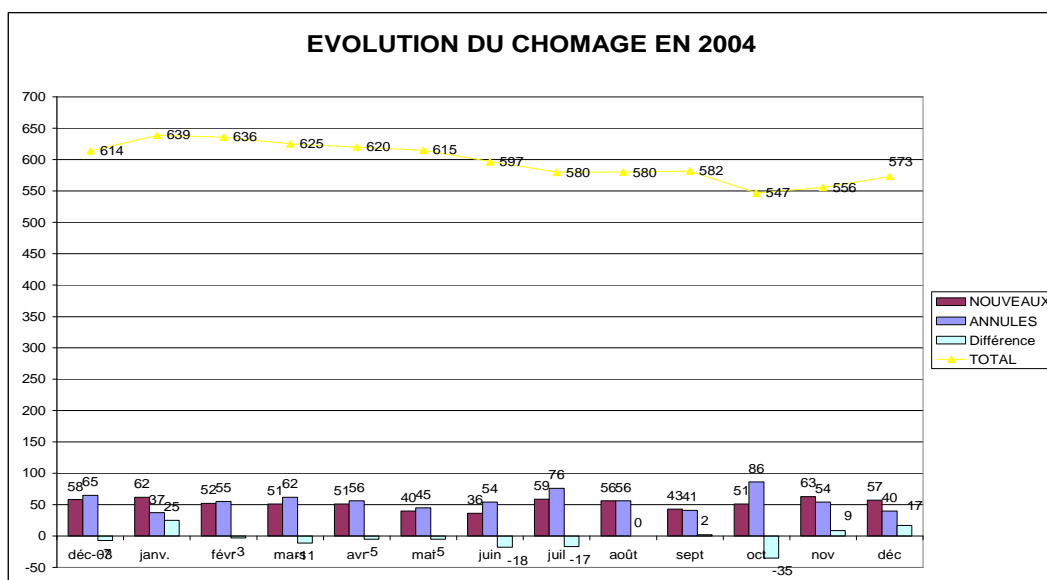
La Commission a également souhaité entendre des invités traiter de leurs activités professionnelles en relation avec les affaires sociales. Ainsi M. Lorenzini a présenté son activité de tuteur officiel et M. Ammann, directeur du SSR, a parlé de la maltraitance.

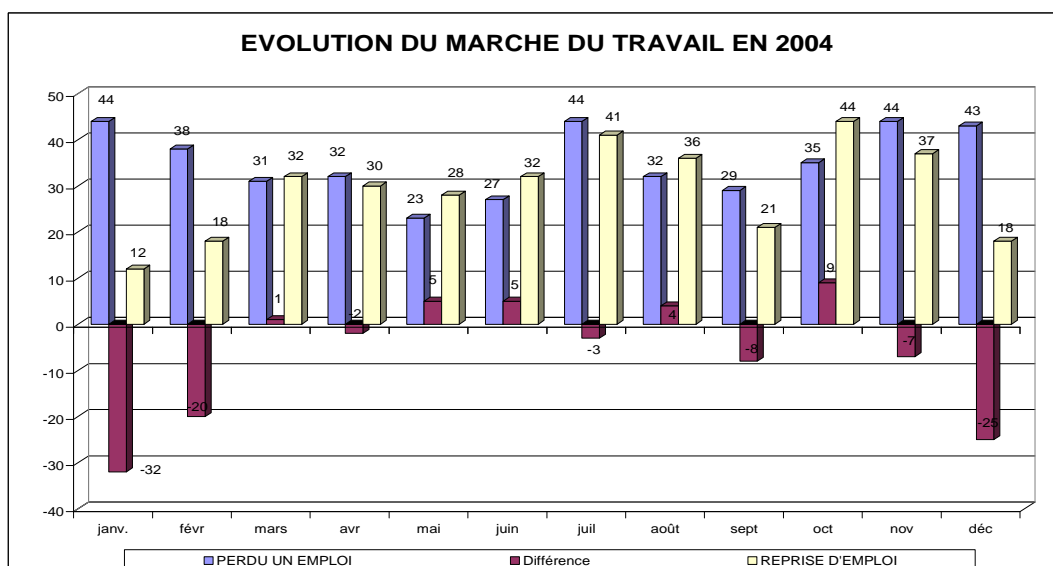
La participation des membres aux séances a été de quasi 100 %.

2.7 Office de l'emploi

Au 31 décembre 2004, le chômage en ville de Delémont touchait 9,6% (10,2%) de la population active, soit 573 (614) personnes tandis qu'au début de l'année, il se situait à 10,6% (8,8%), soit 639 (530) personnes. Durant l'année, 621 (700) personnes se sont inscrites à l'assurance-chômage, 349 (342) ont retrouvé un emploi, d'autres entrant dans les POC (programme d'occupation cantonaux) ou quittant la localité ou le pays.

7 (10) personnes ont bénéficié de contrats d'insertion communaux. Sur 6 personnes qui ont terminé leur contrat, 2 ont rejoint les ORP et 3 ont retrouvé un emploi ou un projet de formation ou d'apprentissage. L'Office cantonal de l'emploi est toujours plus sollicité pour des contrats d'insertion, l'offre de places de travail étant inférieure à la demande.





2.8 Agence communale AVS

Au 31 décembre 2004, le nombre de bénéficiaires de rentes AVS/AI versées par la Caisse de compensation du canton du Jura se montait à 1799 (1757), celui des rentes pour impotent à 90 (83) et celui des prestations complémentaires à 716 (663).

Le nombre des affiliés à la Caisse de compensation et Caisse d'allocations familiales (sociétés, personnes de conditions indépendantes ou sans activité) s'élevait à 1908 (1900). Durant l'année, l'agence a transmis 271 (253) nouvelles demandes d'affiliations et 322 (391) demandes de rentes AVS/AI ou autres.

Toutes les autres tâches de l'agence, principalement le contrôle des certificats d'assurances AVS/AI, des demandes d'allocations familiales, des déclarations de salaires des employeurs, ont été exécutées selon les directives.

Le personnel a assisté régulièrement aux séances d'informations données par la Caisse de compensation.

2.9 Maison de l'Enfance de Delémont

L'année 2004 a été une année riche en événements suite à l'adoption au Conseil de Ville d'un postulat visant la création de nouvelles places d'accueil en crèche. Le Département a entrepris les démarches nécessaires auprès du Canton et de la Confédération pour obtenir les autorisations et subventions nécessaires.

Les besoins étant évalués à 25 nouvelles places d'accueil pour bébés, la liste d'attente étant longue, le Service cantonal de l'action sociale, sur ces 25 places, a autorisé la Municipalité à en ouvrir effectivement 12 au mois de novembre 2004, 13 étant laissées en suspens pour évaluation plus fine des besoins globaux du Canton commandée par le Gouvernement. Ces 12 places ont été installées provisoirement dans un bâtiment communal, avenue de la Gare 15, un groupe de travail réunissant le Département de l'urbanisme et le Département des affaires sociales et du logement cherchant une implantation définitive pour 25 places.

Les subventions de la Confédération, qui s'élèvent à Fr. 5'000.-- par place pendant 2 ans, ont été demandées.

2004 a été aussi l'année de la création d'emplois à la Maison de l'Enfance, car la publication de normes de qualité par le Département cantonal des affaires sociales a permis de constater que la Maison de l'Enfance tournait en sous-effectif. A la demande du Service des affaires sociales et du logement, le Canton a admis la création de 4,6 postes d'éducatrices pour compléter l'équipe, auxquels il faut ajouter 2,5 nouveaux postes pour la mise sur pied de la structure de 12 places à l'avenue de la Gare 15. Sur ces 7,1 postes créés, seuls 4,7 postes ont été mis au concours pour

n'engager qu'en fonction des besoins absolument nécessaires. Il convient ici de noter les efforts de la direction de la Maison de l'Enfance pour contenir les coûts de fonctionnement.

La vie institutionnelle a continué d'être très riche puisque l'institution compte aujourd'hui environ 23 personnes pour 18,4 emplois. La Maison de l'Enfance accueille de nombreuses stagiaires et personnes en contrat d'insertion. La collaboration avec les parents, qui se sont réunis en une association, est bonne.

Crèche la Ludovie

En 2004 la crèche (36 places d'accueil) a accueilli 109 (93) enfants de 2 mois à 5 ans. 3 d'entre eux présentaient des difficultés d'ordre psychologique. Ceci a impliqué de nombreux contacts et entretiens avec leurs parents, le CMP, le SEI, l'ORME, des pédiatres, des logopédistes et le SSRD.

Voici quelques chiffres 2004 :

De janvier à nov.	De janvier à déc.	D'août à déc.	De janvier à déc.	De janvier à déc.
Nurserie	Trotteurs	Colibris	Berlingots	Artistes
--	--	--	--	--
2 enfants à 100%	2 enfants à 100%	3 enfants à 100%	1 enfant à 100%	5 enfants à 100%
--	--	--	1 enfant à 90%	1 enfant à 90%
--	1 enfant à 80%	1 enfant à 80%	--	6 enfants à 80%
--	--	--	1 enfant à 70%	--
1 enfant à 60%	3 enfants à 60%	2 enfants à 60%	2 enfants à 60%	3 enfants à 60%
1 enfant à 50%	3 enfants à 50%	1 enfant à 50%	1 enfant à 50%	3 enfants à 50%
4 enfants à 40%	4 enfants à 40%	3 enfants à 40%	4 enfants à 40%	7 enfants à 40%
1 enfant à 30%	2 enfants à 30%	4 enfants à 30%	3 enfants à 30%	5 enfants à 30%
3 enfants à 20%	7 enfants à 20%	4 enfants à 20%	7 enfants à 20%	7 enfants à 20%
--	--	--	--	--
Total : 12 enfants	Total : 22 enfants	Total : 18 enfants	Total : 20 enfants	Total : 37 enfants

Début novembre, la nurserie a déménagé à l'avenue de la Gare 15, la « Dorlotine » étant le nom attribué à cette nouvelle structure.

La Ludovie a pu augmenter le nombre d'enfants du groupe des « Trotteurs » à 10 enfants.

Unité d'accueil pour écoliers la Gar'onze

Quelques chiffres : 103 enfants ont fréquenté la Gar'onze en 2004.

- Inscriptions :
- 7 plein temps
 - 70 temps partiel
 - 19 occasionnellement (1 x par semaine)
 - 6 dépannages
- Familles :
- 46 enfants viennent de familles monoparentales
 - 35 enfants de familles étrangères
 - 18 enfants de familles mixtes (Suisse et autres)
 - 14 fratries à la Gar'onze
 - 10 fratries sur les deux institutions.

Tous ces enfants fréquentent environ 25 classes, ce qui représente des variétés d'horaires parfois difficiles à gérer et qui mobilise beaucoup de personnel.

Ecoles : ➤ 42 enfants de classes enfantines
 ➤ 58 enfants de classes primaires
 ➤ 2 enfants en école spéciale (Villa Blanche et Pérène).

Des rencontres entre parents, enseignants, SSR, CMP, AEMO, Villa Blanche ont eu lieu pour certains enfants.

Par manque de places, tous les enfants de la liste d'attente n'ont pas pu être accueillis à la rentrée scolaire. 6 demandes d'inscriptions supplémentaires ont pu cependant être honorées dans le courant de l'année.

Les activités de la Gar'onze varient peu à l'exception toutefois d'un accroissement de visites « culturelles » les mercredis après-midi : musées, expos, ville de Porrentruy, etc.

Le 4^{ème} camp de 5 jours dans le canton de Fribourg a eu beaucoup de succès.

2.10 Intégration des étrangers

Depuis 2002, la Commune fait un effort particulier dans le domaine de l'intégration des étrangers, effort soutenu financièrement par la Confédération et le Canton.

En 2004, elle a mandaté l'Ecole Tremplin pour mettre sur pied des cours de français. Ainsi, deux cours de français intensifs ont été organisés, 2 x 80 périodes suivies par 17 personnes de nationalité étrangère.

* * * * *

3. DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

(responsable : Mme Patricia Cattin, conseillère communale)

3.1 Généralités

Les travaux de transformation du bâtiment de l'ARTsenal ont abouti. Ce bâtiment conçu de manière très fonctionnelle est mis à disposition de la jeunesse et de la culture pour répondre à des besoins spécifiques, tels que :

Au rez-de-chaussée, l'**Espace d'art contemporain**, outil nécessaire pour les artistes contemporains et amateurs. La gestion de ce lieu est confiée au Centre culturel régional. Un comité ad hoc choisira les artistes à exposer. Une ou deux fois par année, la Galerie Paul Bovée pourra y présenter certaines expositions particulières ou rétrospectives.

Au 1^{er} étage, l'**Espace-Jeunes** comprend des locaux adaptés et spacieux, avec un coin cuisine, un local de création et une grande surface modulable, pouvant accueillir les jeunes de la région de 12 à 16 ans.

L'**Espace-création**, situé au 2^{ème}, comble le manque certain de locaux pouvant être mis à disposition pour les répétitions des troupes de théâtre et de danse.

Cet aménagement fut le point fort de l'année 2004, favorisant l'essor de la vie culturelle et le développement harmonieux de la jeunesse, placés sous le signe de la créativité, des rencontres, du respect de l'autre et des échanges entre générations.

Les tâches et activités attribuées au Département CJS se sont développées d'une manière importante en 2004 avec l'aménagement du bâtiment de l'ARTsenal et la création du nouveau service communal de l'Espace-Jeunes. La structure administrative actuelle du Service culture, jeunesse et sports ne lui permet plus de faire face à ces nombreuses et très diverses tâches. Une redistribution de certaines de ses activités sera examinée en 2005.

Le Groupe de travail pour la réalisation d'un skate-park a finalisé son projet. Le projet total, aménagement d'un skate-park et acquisition d'un terrain, est estimé à Fr. 650'000.--. L'importance de cet investissement, ajoutée au fait que l'exigence « clause du besoin » n'est pas réellement démontrée, le Conseil communal a décidé de geler momentanément ce projet.

Suite à la décision du Tribunal fédéral du 14 janvier 2004, qui a rejeté le recours de droit administratif de la Municipalité, il a été décidé d'un commun accord entre les membres du GCJC et le Conseil communal d'abandonner le projet d'aménagement d'un Centre de la jeunesse et de la culture aux anciens Abattoirs. Une commission spéciale a été désignée, chargée de faire de nouvelles propositions d'implantation. Cette commission a retenu l'utilisation d'un bâtiment désaffecté sur les terrains Von Roll. Un message sera présenté en 2005.

3.2 Sports

Commission des sports

La Commission des sports, présidée par M. Michel Rion, s'est réunie à 6 reprises. Le taux de participation demeure élevé.

Elle a visité les nouvelles installations des Prés-Roses et les installations de la patinoire.

Elle a préavisé favorablement l'augmentation de 20 % des tarifs d'entrées aux piscines et a pris connaissance de l'application d'un tarif commun pour l'ensemble des abonnés, de par la reconnaissance de Delémont en qualité de commune-centre.

Elle a donné son préavis sur les propositions de désignation des mérites sportifs à l'intention du Conseil communal.

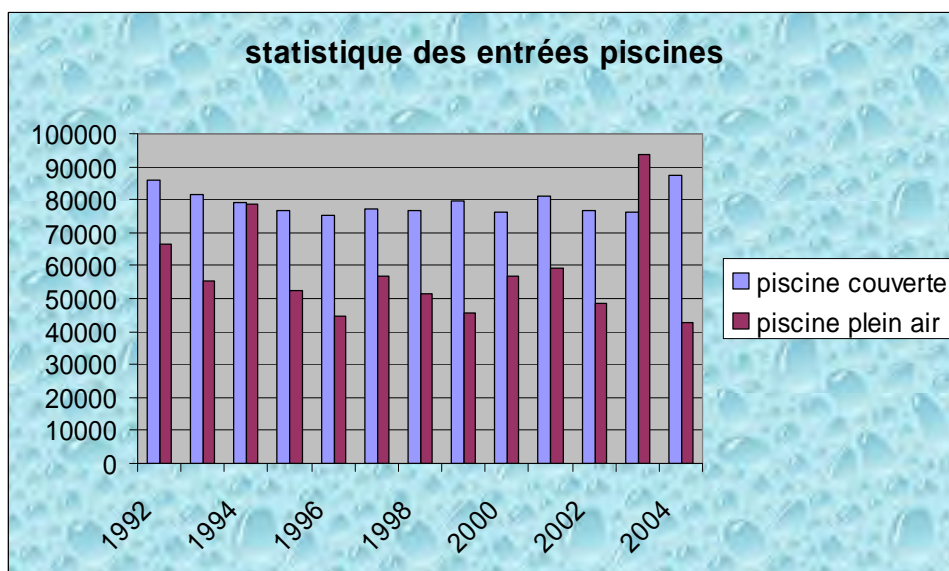
Elle a pris connaissance du projet de couverture de la patinoire régionale.

La Commission des sports est représentée dans les groupes de travail « aménagement des vestiaires », « aménagement des terrains aux Prés-Roses », « aménagement des piscines » et « aménagement d'un skate-park ».

Centre Sportif « la Blancherie et les Prés-Roses »

Piscines

Statistique des entrées aux piscines



Le personnel de surveillance des piscines est de plus en plus confronté à des problèmes de violence et de déprédations des installations. Des passages réguliers de policiers en uniforme et en civil sont prévus à titre préventif.

Huit manifestations se sont déroulées dans les piscines.

Centre sportif (salles de sports et stade)

Le personnel du Centre sportif a accueilli 79 manifestations, durant les week-ends, dans les salles de sport ou sur le stade d'athlétisme.

Les travaux de rénovation des toits de la piscine et des salles de sport ont été partiellement réalisés durant l'été.

Prés-Roses

Les nouveaux vestiaires des Prés-Roses ont été mis à disposition des SRD dès le mois d'août. Les travaux d'aménagement du nouveau terrain D1 ont été achevés en août et ce dernier sera rendu praticable dès le printemps 2005.

La convention-cadre Municipalité/Sports-Réunis Delémont, réglant les modalités de mise à disposition des installations sportives, a été rediscutée en fonction des nouvelles installations des Prés-Roses.

3.3 Culture

Commission de la culture

La Commission de la culture, présidée par M. Alphonse Poupon, s'est réunie à 9 reprises. Les sujets suivants ont été discutés :

- proposition au Conseil communal du choix de la salle du Comptoir pour l'installation de gradins amovibles ;
- réactualisation des subventions versées aux sociétés culturelles locales sur la base des rapports d'activités des sociétés et des réponses données au questionnaire ;
- rapports d'activités des bibliothèques, de la ludothèque et du CCRD ;
- proposition au Conseil communal d'attribuer le mérite delémontain 2004 à l'abbé Justin Rossé ;
- proposition au Conseil communal d'attribuer les mérites de la culture et des sciences à MM. Michel Ory et Christophe Lovy pour les sciences, et au Temps des Cerises, M. Yves Noirjean, pour la culture.

Notes d'Equinoxe

La 3^{ème} édition du Festival de musique Notes d'Equinoxe s'est déroulée à entière satisfaction les 17, 18 et 19 septembre 2004. Cette année, les organisateurs ont innové en aménageant le « Village de Notes d'Equinoxe », décoré et animé par des associations représentatives de différentes cultures du monde entier. Ce site a été particulièrement visité et apprécié par le public.

3.4 Jeunesse

Commission de la jeunesse

La Commission, présidée par M. Christophe Egger, s'est réunie à 6 reprises.

Elle a pris connaissance de :

- l'ouverture de l'Espace-Jeunes ;
- des réflexions du groupe de travail ad hoc chargé d'élaborer un projet de réalisation d'un skate-park ;
- du nouveau lieu d'implantation pour un Centre de la jeunesse et de la culture suite à l'abandon du projet des Abattoirs ;
- du fonctionnement du Conseil delémontain des Jeunes.

La Commission de la jeunesse est représentée au Groupe de travail « Aménagement d'un skate-park ».

Comité des colonies du Creux-des-Biches

Le Comité, présidé par Mme Dominique Allemann, s'est réuni une fois en 2004 pour examiner les possibilités d'organiser 2 colonies en juillet pour les élèves delémontains de la 1^{ère} à la 5^{ème} année.

Chaque année, le souci de trouver des personnes disponibles pour assumer l'encadrement des colonies est réel.

Grâce à l'immense engagement en faveur du maintien des colonies du couple Yves Eray et Isabelle Kummer, deux colonies ont été organisées pour environ une centaine de colons.

Le comité a également pris connaissance du mauvais état de l'installation de chauffage et a sollicité le Service de l'urbanisme pour proposer des solutions pour régler ce problème.

Le Service culture, jeunesse et sports s'occupe de la location du bâtiment du Creux-des-Biches et des travaux administratifs relatifs à l'organisation des colonies.

Conseil delémontain des Jeunes

32 candidats ont été élus pour la législature 2003-2004.

Bilan de la commission « LES ZIGOMATTES », animée par M. Pascal Cortat

Zygomattes est un nom tiré de l'adjectif « zygomatique », muscles qui entrent en jeu lors du sourire et du rire. Une commission sympa, attachante et très coopérative. Composée de 10 membres, elle a lancé en premier lieu le projet de décorer les parois de la salle St-Georges. Malheureusement ce projet n'a pas abouti, mais le groupe a eu le mérite d'avoir d'autres ressources pour se lancer dans un autre défi, celui de transformer le local du CDJ, avec les conseils de l'architecte Jérôme Chenal et de Pitch Comment, artiste, pour les dessins sur les murs. Des meubles sobres et une installation informatique complètent l'ensemble.

Bilan de la commission « LA SALAMANDRE », animée par Mme Catherine Migy

Cette commission était composée de seulement 4 élus, mais ils avaient des idées, des envies et un entrain formidable.

Dès les premières rencontres, l'ambiance se révéla très bonne. Leur point commun pour défendre la nature était passionné autant chez l'un que chez l'autre. Les jeunes ont développé des projets pour promouvoir les bienfaits de dame « Nature » et ont profité de différents soutiens importants pour concrétiser leurs projets :

- ❖ inscription d'un logo « PROTEGER LA NATURE » sur des règles offertes à tous les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année, afin de sensibiliser les jeunes à l'environnement ;
- ❖ intervention auprès de M. le Ministre de l'Environnement et de l'Equipement, M. Laurent Schaffter, pour lui demander d'intervenir auprès de la population afin de la sensibiliser à l'importance vitale du développement durable. M. le Ministre leur a accordé une entrevue pour leur expliquer les projets cantonaux en cours ou en voie de réalisation dans ce domaine.

Bilan de la commission « LES ANIMATRIX », animée par Mme Christine Flury

Rapidement, l'idée d'organiser une soirée disco a été retenue. L'organisation de cette soirée (publicité sur site internet, affiches, cartons d'invitation, intendance, animation, choix d'un DJ) a été entièrement assumée par les 11 membres de cette commission.

Cette soirée a démarré à 18h30 et s'est très bien déroulée. Une centaine d'adolescents entre 12 et 15 ans se sont défoulés sur la piste de danse.

Les jeunes de la commission ont tenu leur rôle à la perfection. Ils ont su tenir la caisse, servir au bar et assumer l'animation.

Le bilan de cette commission est donc très positif, et ils parlent déjà d'organiser à nouveau une telle soirée...

Bilan de la commission « LES MINI-CREPES », animée par Mme Valérie Wüthrich

La commission, composée de 6 membres, n'a pas ménagé ses efforts afin de faire une campagne de sensibilisation en faveur d'une cantine scolaire à Delémont.

Presque toujours au complet, dans une ambiance excellente et décontractée, le groupe a fait preuve de beaucoup d'imagination et de motivation.

Ce groupe a :

- identifié les besoins d'un restaurant scolaire ;
- rencontré Mme Françoise Collarin, conseillère communale en charge des écoles et des finances, et Mme Elisabeth Baume-Schneider, ministre de l'Education ;
- visité la cantine scolaire du Collège Thurmann à Porrentruy et interviewé son directeur, M. Choffat ;
- organisé une conférence de presse.

Bilan des séances plénières

L'unique séance plénière, après la séance constitutive, s'est parfaitement déroulée. Les jeunes étaient très attentifs aux projets présentés.

Séances de présentation du Conseil delémontain des Jeunes

Toutes les classes de 6^{ème} et 7^{ème} se sont déplacées à l'Hôtel de Ville pour recevoir des explications sur le fonctionnement du CDJ. Toutes estiment que le CDJ est un outil très efficace pour exprimer les besoins des jeunes. Ceux-ci ont pu constater que des projets lancés au départ par le CDJ, tel l'Espace-Jeunes, sont maintenant réalisés et que l'étude de faisabilité pour l'aménagement d'un skate-park a été faite.

Séances des animateurs / Service culture, jeunesse et sports

Les animateurs et le Service CJS se rencontrent régulièrement pour échanger, se conseiller, se concerter sur ce qui se passe dans les autres commissions et pour se soutenir lors de difficultés dans un groupe. Des échanges peuvent également désormais se faire avec les animateurs de l'Espace Jeunes.

Une excellente capacité à travailler en équipe et une volonté de développer ce parlement habitent les animateurs du CDJ et le Département culture, jeunesse et sports.

Bilan du fonctionnement du Conseil delémontain des Jeunes

2004 a été une bonne année au niveau de la fréquentation, de l'ambiance et des projets développés.

Les animateurs apprécient les infrastructures (local du CDJ à l'Ancien Orphelinat, salle du Conseil de Ville) mises à leur disposition et apprécient l'excellent soutien apporté par Mme Patricia Cattin, conseillère communale, pour valoriser le CDJ et pour favoriser la participation des jeunes aux prises de décisions.

Il est à relever que les médias locaux vouent un intérêt particulier à la cause du CDJ et nous les en remercions très sincèrement.

Les membres du CDJ 2003-2004 auront laissé une trace indélébile de leur statut d'élus : le local mis à leur disposition à l'Ancien Orphelinat a été complètement relooké par la commission les Zygomattes. La décoration a été confiée à l'artiste Pitsch Comment. Le résultat plaît aux jeunes et répond à leur attente. Les peintures aux couleurs vives et en trompe-l'œil sont très sympathiques. Ce local a été inauguré le 10 septembre 2004, en même temps qu'ils ont fait leurs adieux à Mme Catherine Migy, animatrice, qui a passé quatorze années à leurs côtés.

Espace-Jeunes

Le 20 novembre 2004, Journée des droits de l'enfant, les jeunes du district ont reçu un cadeau de taille, par la mise à leur disposition de l'Espace-Jeunes de l'ARTsenal. Cet espace accueille les jeunes de 12 à 16 ans pendant les heures d'ouverture suivantes :

- mardi	15H30	18H30
- mercredi	14H00	18H30
- jeudi	15H30	18H30
- vendredi	15H30	20H00
- samedi	selon programme.	

Deux animateurs, attentifs à coller à la réalité actuelle des adolescents, établissent un programme d'activités.

Cet espace se veut un lieu d'écoute et d'échange et entend favoriser l'autonomie et la responsabilité des jeunes ainsi que la prévention de la consommation de drogues et d'alcool.

L'information sur les activités de l'Espace-Jeunes se fait par divers canaux : affichage vitrines extérieure et intérieure, écoles de Delémont et du district, lieux publics fréquentés par les jeunes.

Pendant les 19 jours d'ouverture en novembre et décembre 2004, une centaine de jeunes sont venus à l'Espace-Jeunes, dont :

- 15 sont venus 2 fois
- 10 sont venus 3 fois
- 15 sont venus 4 fois et plus.

3.5 Bibliothèques et Ludothèque

Bibliothèque de la Ville

L'année 2004 – Que du bonheur

La Bibliothèque de la Ville de Delémont a vécu une année 2004 parsemée de nombreux bonheurs. Les utilisateurs ont employé toujours plus activement les services de la Bibliothèque (+ 10,5 % pour les Delémontains en 2 ans = vive la gratuité !). Les autres données statistiques démontrent une remarquable stabilité au niveau de l'utilisation des services : prêts, réservations, rappels, reproductions, connexions et propositions d'achat. Enfin, l'horaire d'ouverture semble être en adéquation avec les besoins de nos concitoyens et les résultats de l'ouverture d'été sont positifs. De plus, de nombreux thèmes ont occupé nos journées durant l'année 2004 : le dossier documentaire sur le thème des adolescents et la lecture (mandat HEG) ; la formation des apprenties (brillant succès aux examens de Chrystel Rosser) et l'accueil de nombreux stagiaires ; l'actualisation du secteur des ouvrages en langues étrangères ; la collaboration avec les services de l'administration communale et cantonale ; la participation à l'Association jurassienne de bibliothécaires et à la Commission de coordination cantonale des bibliothèques par le biais de la présidence ; la gestion technique de la base de données des bibliothèques ; la constitution et l'exploitation de collections multiples ; la défense du rôle régional de la Bibliothèque ; l'intégration d'une nouvelle bibliothécaire à 50 % (Isabelle Petignat Berry) et tant de menues tâches indispensables à un véritable service public de proximité !

Animations

Le public a répondu très favorablement à la forte diversité de l'offre en animations en 2004 : émotions et méditation avec l'exposition sur un voyage en Chine par le photographe delémontain Pierre Montavon, en miroir de l'exposition "Chine, un autre monde des mots" - Informations et réflexions à travers l'exposition sur l'handicap et la rencontre avec Paul Muller pour les 40 ans de Cerebral Jura - Hommages, échanges et succès de la magnifique exposition itinérante "A la découverte de Jean-Paul Pellaton" (travail de diplôme de Claude-Anne Balmer, Vanessa Borghini et Stéphanie Peçon), avec en parallèle la belle exposition "Eclats des lettres jurassiennes" - Ouverture et partages autour de l'exposition sur le thème du développement durable - Coup de cœur et une exceptionnelle rencontre avec l'écrivain Yvette Z'Graggen dans le cadre des Semaines du livre.

L'année 2004 a confirmé l'intérêt vif de nos lecteurs pour une politique d'animation imaginative et dynamique, malgré des moyens financiers faibles et des ressources limitées en personnel. Les nombreux échos du public ont été extrêmement chaleureux et nous incitent à poursuivre dans notre mission de médiation et de sensibilisation à l'évolution permanente de notre société. Ainsi de nombreuses tables thématiques ont été présentées à nos lecteurs : des lacustres au cirque, de la chasse aux auteurs sud-africains, de Toutankhamon à la nativité, d'Elfriede Jelinek à Peter Ustinov, etc. Ainsi nous avons collaboré avec de multiples institutions et nous tenons à remercier en particulier le Centre culturel régional et le Musée jurassien d'arts et d'histoire pour leur engagement et leur disponibilité. Un grand MERCI au public pour sa fidélité, à la responsable des animations (Elisabeth Fornerod) pour son talent et à tous nos partenaires pour leur soutien !

Bibliothèque des Jeunes

Introduction

Dans le cadre des 30 ans, deux nouvelles activités ont été organisées à la Bibliothèque des jeunes : l'heure du conte et le prêt de kamishibai. L'année 2004 a vu ces animations rencontrer un beau succès auprès des jeunes lecteurs et de leurs parents.

Quatre étudiants de la Haute école de gestion de Genève (HEG) ont entrepris un travail durant un mois : la création de dossiers documentaires.

Deux apprentis assistants en information documentaire (AID) ont fait un stage d'une semaine.

Animations

- ❖ Collaboration avec l'Association Cérébral Jura pour ses 40 ans : exposition, concours, spectacle.
- ❖ Exposition et concours sur le roman fantastique organisés par notre apprentie.
- ❖ Semaines du livre : Michèle Reverbel, éveilleuse d'écriture, a animé un atelier.
- ❖ Nuit du conte le vendredi 12 novembre 2004.
- ❖ Présence de Philippe Luguy, auteur de bandes dessinées, avec animation et dédicaces.
- ❖ Visites de classes tout au long de l'année.
- ❖ Prix enfantaisie, prix chronos et chenille : ces activités ont continué de circuler dans les classes delémontaines et dans les crèches jurassiennes.

Jeunesse et Médias – Arole

L'Association romande de littérature pour l'enfance et la jeunesse a à nouveau une représentante cantonale jurassienne. Il s'agit de Claude-Anne Balmer, notre nouvelle collègue. Nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir au sein de la bibliothèque une personne qui œuvre en faveur du plaisir de la lecture.

Quelques chiffres : 1'911 lecteurs actifs – 1'964 documents achetés – 2'699 documents éliminés – 94'445 documents prêtés.

Ludothèque

La ludothèque de Delémont a :

- distribué son "INFOLUDO" à 800 écoliers de la ville de Delémont ;
- organisé le loto de la semaine blanche ;
- participé aux séances régionales et nationales ;
- organisé le troc des jouets au début de l'été, dans la rue des Granges ;
- rencontré des personnes âgées dans les homes de la région, pour préparer l'exposition de novembre 2004 ;
- organisé des après-midi de dessin durant les vacances d'été pour l'exposition ;
- organisé l'animation pour les enfants lors de la fête du 1^{er} Août organisée par la Ville : tournoi de carambole, dessin, jeux divers ;
- présenté une exposition de jeux d'hier et d'ailleurs dans ses locaux ;
- participé à la journée européenne "En ville sans ma voiture" ;
- installé un salon de grand-maman en pleine rue, dans de véritables meubles anciens, avec gâteaux, bonbons et thé à la cannelle, jeux de dames. Elle y a reçu les membres du parlement cantonal entre autres ;
- animé un après-midi au home La Promenade avec des enfants : fabrication d'un pain avec un boulanger résident ;
- et durant un an les ludothécaires se sont initiées à l'organisation d'une grande manifestation. Au programme: une exposition, une conférence en exclusivité européenne, et deux concerts entièrement organisés par les ludothécaires.

La ludothèque en chiffre :

Utilisateurs actifs : 750 cartes de membres 3'356 jeux 15'617 jeux prêtés.

3.6 Galerie Paul-Bové

Le comité, présidé par M. Jean-Marie Bouduban, s'est réuni à 6 reprises pour préparer les expositions suivantes :

- ✚ Bertrand Rey, Gilbert Constantin, Jean-Pierre Béguelin, Yves-Daniel Damond.
- ✚ A chacune de ces expositions, il a été enregistré entre 300 et 400 visiteurs.
- ✚ La Galerie a reçu 4 œuvres, conformément aux conditions d'exposition.

Elle a également organisé, dans le cadre de l'inauguration du bâtiment de l'ARTsenal, une exposition d'œuvres provenant de sa riche collection. Elle a été présentée au public du 1^{er} au 17 octobre 2004, à l'Espace d'art contemporain de l'ARTsenal.

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

(responsable : M. Gilles Froidevaux, conseiller communal)

Préambule

Quelques années après le rejet par le peuple suisse du projet de la LME (loi sur le marché de l'électricité) du 22 septembre 2002, le Conseil fédéral remet en consultation un nouveau projet appelé "loi sur l'approvisionnement en électricité" (LApEL). Si le titre est différent, il faut bien reconnaître que le but est identique, soit libéraliser le marché de l'électricité avec cette fois deux étapes.

La première concernerait les abonnés économiques (tout le monde sauf les ménages) et entrerait en vigueur le 1^{er} juillet 2007.

La deuxième phase serait la libéralisation totale 5 ans après, soit en 2012. Le Conseil fédéral explique sa précipitation à revenir avec un nouveau projet en raison des pressions énormes subies par l'Union européenne, la Suisse étant le carrefour de l'Europe en matière de transit d'électricité.

Rappelons que la ville de Delémont avait voté massivement non en 2002. La commission "Avenir des SID" poursuit son travail, elle a rendu son rapport final, tout en suivant attentivement l'évolution du dossier qui pourrait influencer les futures structures des Services industriels.

4.1 Commission de l'énergie et des eaux

La Commission de l'énergie et des eaux a tenu 3 séances sous la présidence de M. Jean-François Gnaegi.

4.2 Service des eaux

Météorologie

L'année 2004 fut normale aussi bien pour les températures que pour les précipitations quoique légèrement en dessous de la moyenne. Toutefois, en raison de l'énorme déficit créé par la canicule de l'année précédente, les sources n'ont toujours pas retrouvé le débit normal mesuré sur plusieurs années.

<u>Adduction d'eau</u>	en 2004	en 2003
La Doux	811'000 m ³	861'000 m ³
Develier	476'000 m ³	390'000 m ³
Rondez I	188'000 m ³	311'000 m ³
Rondez II	135'000 m ³	146'000 m ³
Forages	62'000 m ³	71'000 m ³
Total	<u>1'672'000 m³</u>	<u>1'779'000 m³</u>
Eau vendue	1'122'420 m³	1'274'500 m³

Les ventes d'eau ont été en forte baisse, cela s'explique par les deux causes suivantes :

- pas "d'effet canicule" en 2004, contrairement à 2003 ;
- plusieurs entreprises et services ont changé leur système de refroidissement et de climatisation par de nouvelles technologies ne nécessitant pratiquement plus d'eau.

Interventions- réalisations

- Les travaux de la place de la Gare se sont poursuivis et l'essentiel des travaux est maintenant réalisé.
- La rue Rambévaux a été complètement rénovée.
- Le bouclage des rues Adelles-Béridier a été réalisé avec les autres services, permettant une sécurité d'approvisionnement et une régularisation de la pression dans ce secteur.
- Les derniers travaux liés à la réalisation de l'A16 ont été terminés le long de l'autoroute.
- Un tronçon défectueux de la rue des Pastourelles a été changé.
- Profitant des travaux de ce secteur, le carrefour Riat - ruelle des Ateliers a été assaini.
- Le complexe Gefco a été raccordé au réseau.
- De grosses fuites ont nécessité la réparation des conduites se trouvant à la place de la Foire.
- Le secteur Losinger, où se trouve le nouveau complexe HES, a été totalement changé.
- Plusieurs maisons familiales ont été raccordées au réseau et d'anciens branchements d'immeubles remplacés ou supprimés lors de la démolition.

Fuites d'eau

Le nombre de fuites a été de 39. Bien qu'en légère baisse, ce nombre est encore trop élevé et nous indique bien le travail considérable qui reste à faire dans l'entretien du vieux réseau.

Qualité de l'eau

La qualité de l'eau a été excellente durant toute l'année et le Laboratoire cantonal n'a rien signalé d'anormal. Nous faisons partie du réseau Naqua, vaste projet sous l'égide de la Confédération et qui vise à voir l'évolution de la qualité de l'eau souterraine en Suisse. A noter que les informations recueillies concernant Delémont sont mises gratuitement à notre disposition.

Le crédit de Fr. 550'000.-- visant à mettre nos installations aux normes en vigueur est toujours en cours et sera terminé en 2006.

La collaboration et les fournitures d'eau à nos deux communes voisines de Rossemaison et Soyhières ne posent aucun problème.

Prix de l'eau

L'augmentation des charges et la baisse des ventes nous ont obligé à adapter nos prix. Avec Fr. 1.80 par m³, nous sommes dans la moyenne suisse et espérons garder ce prix durant de longues années.

Divers

La télégestion est en place et l'ensemble du personnel est instruit et peut intervenir en cas de problème. Comme toute installation informatique, elle se démode très vite et son entretien est coûteux.

Les écoles et le public sont toujours avides d'informations et nous vouons une attention particulière à ces demandes. La mise en danger de notre environnement, et particulièrement de l'eau potable, a été longtemps méconnue, pour ne pas dire simplement ignorée. Aujourd'hui, le public veut connaître les risques et se responsabiliser afin de léguer aux générations futures ce patrimoine inestimable que sont les réserves d'eau potable.

4.3 Service de l'électricité

Les achats

Les achats d'énergie à notre fournisseur (FMB Energie SA) se sont montés à 73'050'000 kWh, soit une progression de 1,2%. Une légère reprise économique peut expliquer cette évolution.

Tarif

Le rapprochement tarifaire entre les différentes localités de la région et notre fournisseur FMB se poursuit sous l'égide de la société Yutility S.A., regroupant une septantaine de distributeurs locaux d'énergie électrique du nord-ouest de la Suisse. Les plus grands consommateurs (plus de 1 million de kWh) se sont vus proposer un contrat de 5 ans avec des prix favorables. Ce produit a été très bien accueilli et la plupart ont signé. Une deuxième phase est en cours, sous l'appellation "Modulo", et qui touche les consommateurs moyens essentiellement des PME et des services. Pour le moment, il n'est pas encore prévu de toucher à la catégorie "ménages".

Les dérangements

Réseau haute tension :

- | | |
|-------------------------------|--|
| 15 janvier de 18h05 – 18h45 : | déclenchement du réseau "est" à cause d'un parafoudre défectueux à la station Gyax. |
| 17 juin : | enlèvement d'un nid de corbeaux sur ligne 16 KV près des Matériaux mais sans coupure des abonnés. |
| 23 décembre : | 3 réenclenchements instantanés l'après-midi suite au brusque dégel à la station Rossemaison, réseau "ouest". Un câble défectueux en est à l'origine. |

Réseau basse tension :

- | | |
|--------------|--|
| 29 avril : | câble de liaison Pfister – Hôtel de Ville défectueux. |
| 4 juillet : | câble de liaison ruelle de l'Etoile – buffet Pfister défectueux. |
| 19 octobre : | court-circuit dans le buffet de la rue de la Promenade. |

L'éclairage public

La maintenance et l'amélioration de l'éclairage public en ville est une tâche importante assumée par les Services industriels. Nous modernisons peu à peu ce réseau en installant des lampes de plus en plus performantes sur le plan énergétique. Les décorations de Noël sont toujours très appréciées par le public. Le vandalisme est malheureusement toujours présent.

Les principales réalisations

- L'aménagement de la place de la Gare avec la mise en service de son magnifique éclairage a été une des réalisations majeures de l'année.
- Pour satisfaire les besoins de la nouvelle loi sur le rayonnement non-ionisant, la station "Pâtres" située au Cras-des-Fourches a été déplacée. La dépense est imputée au crédit concerné.
- D'importants travaux ont dû être effectués pour alimenter le secteur Losinger où le nouveau complexe HES a été érigé.
- Le secteur de la rue Emile-Boéchat a été renforcé afin de pouvoir alimenter les nouveaux immeubles Gefco et la Croisée.
- Profitant d'autres travaux, le réseau a été bouclé entre les rues des Adelles et du Bérudier.

- Le nettoyage sans coupure des stations transformatrices s'est poursuivi avec l'appui de notre fournisseur.
- L'éclairage a été posé dans les lotissements en construction, soit "Le Mexique", "La Fenaison" et "Blanche-Pierre".
- De nombreux provisoires doivent être installés pour les chantiers et pour la multitude de manifestations en ville.
- Plusieurs maisons ont été raccordées au réseau et quelques suppressions de branchement ont été effectués suite à des démolitions.

Contrôle des installations

A la suite de la nouvelle ordonnance du Conseil fédéral, les réseaux ne sont plus responsables du contrôle des installations électriques, mais sont l'autorité de surveillance dans leur aire d'approvisionnement. Cela signifie qu'ils doivent rappeler et avertir les privés et entreprises que le délai de contrôle est échu et en surveiller l'exécution conformément à la législation. Le retard accumulé devrait être résorbé en 2007.

Comptoir 2004

Pour la seconde fois, nous avons été présents au Comptoir delémontain sur un site "multi-fluides" en partenariat avec FMB, EDJ et Régiogaz. La formule a été un succès et nous avons ainsi encore mieux pu nous faire connaître et avoir un contact direct avec nos abonnés.

4.4 Service du gaz

Le gaz naturel se porte bien dans notre région !

L'année 2004 a représenté le neuvième exercice de la société Régiogaz SA. Et, comme en 2003, les ventes de gaz ont sensiblement augmenté dans les quatre communes actionnaires de Régiogaz SA (Delémont, Courroux, Courrendlin et Rossemaison). En 2004, les ventes ont progressé de 8,2% par rapport à l'exercice 2003. Les activités de la direction de Régiogaz et des collaboratrices et collaborateurs de la société démontrent ainsi leur efficacité.

Le dernier exercice a permis à la société de consolider sa collaboration avec son fournisseur, la société Energie du Jura SA (EDJ), société présidée par le ministre Laurent Schaffter, dans laquelle les collectivités publiques détiennent une participation majoritaire. Grâce à une convention signée avec les communes actionnaires d'EDJ (5 communes), Régiogaz, soutenu par les communes, sollicitera un siège au Conseil d'administration d'EDJ lors de son prochain renouvellement. A noter que le Conseil d'administration de notre société a décidé d'entrer dans le capital-actions d'EDJ et d'acquérir ainsi 5 actions.

L'année sous revue a également été mise à profit pour engager une réflexion en vue d'intensifier les ventes de gaz naturel dans la région delémontaine. Un groupe de travail, constitué de représentants d'EDJ, de FMB Energie SA et de Régiogaz, sera bientôt en mesure de publier un catalogue de mesures.



Gaz naturel carburant

Dans le courant de l'année 2004, une étape importante a été franchie en vue d'encourager l'utilisation du gaz naturel comme carburant. Le gaz naturel étant soumis à la taxe sur les huiles minérales, le Conseil fédéral a déposé un projet de réduction de l'impôt frappant les carburants gazeux d'environ 40 centimes par litre équivalent essence. La loi fédérale révisée en ce sens, si elle est approuvée par les Chambres fédérales, devrait prendre effet au 1^{er} janvier 2007.

On compte aujourd'hui déjà environ 1000 véhicules à gaz naturel sur les routes en Suisse. Le réseau de stations de remplissage comprend actuellement 50 points de distribution. L'industrie gazière suisse va développer le réseau à quelque 100 stations d'ici à 2006.

Nous souhaitons aussi encourager le passage à ces carburants respectueux de l'environnement. Aussi, une station de remplissage de gaz naturel carburant devrait bientôt voir le jour à Delémont. Les demandes de crédit pour la réalisation de cette station devraient être présentées en 2005 aux autorités subventionnantes.

Le gaz naturel : une énergie d'avenir

Sur 2800 communes suisses, environ 800 sont approvisionnées en gaz naturel. Environ cinq millions de personnes sont donc raccordées au gaz naturel, soit près de 70% de la population.

Dans notre région, le gaz naturel a aussi un bel avenir !

4.5 Service de l'énergie

La conception directrice et le plan directeur de l'énergie ont été acceptés par le Conseil communal et le Conseil de Ville à l'unanimité.

Nous sommes fiers de ce résultat qui nous incite à persévérer dans les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables.

Le programme d'action et les fiches des mesures nous ont donné pour l'année 2004 un plan de travail qui comportait les projets suivants :

Grande-Ecluse : étude pour la réalisation d'une centrale hydroélectrique au fil de l'eau. Cette étude avance et la demande de crédit pour le calcul du devis de la centrale sera demandée au printemps 2005 au Conseil de Ville. Un groupe de travail interne aux Services industriels a été créé pour le suivi de ce dossier.

New Ride : 3 présentations de véhicules électriques (vélos et scooters) ont été organisées en vieille ville avec la collaboration de New Ride, les importateurs et les fabricants de vélos.

Eco-drive : en collaboration avec le TCS, des cours de conduite économique et écologique ont été organisés pour 40 employés communaux, conducteurs de véhicules.

Conciergerie : une journée d'information a eu lieu sur les économies d'énergies avec la collaboration du délégué à l'énergie de la ville de Neuchâtel.

Journée romande de l'énergie : cette dernière a été organisée au Centre de l'Avenir avec la collaboration de SuisseEnergie et du Canton. La journée a connu un grand succès et les participants ont apprécié la politique de la ville de Delémont relative aux économies d'énergies et son plan directeur en particulier.

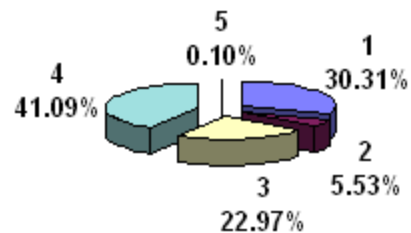
Le Service de l'énergie a également poursuivi durant l'année 2004 les tâches suivantes :

- contrôle des immeubles communaux et diverses interventions énergétiques ;
- relevé hebdomadaire et mensuel de la consommation de la plupart des immeubles communaux, suivi énergétique, interventions éventuelles ;
- participation à la journée « En ville sans ma voiture » du 22 septembre avec la collaboration du Musée jurassien. A cette occasion, des véhicules électriques ont été présentés.

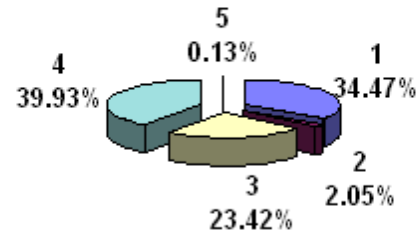
VENTES D'ENERGIE ELECTRIQUE 2004

	Haut Tarif	Bas Tarif	Total	%	Jour	Nuit
1. Ménages, artisanat et petits commerces	18'564'829	2'550'999	21'115'828	30.31	34.47	16.13
2. Ménages chauff. élec. par accumul. nocturne	1'103'657	2'751'839	3'855'496	5.53	2.05	17.40
3. Hôtels, restaurants et grands magasins	12'612'863	3'385'811	15'998'674	22.97	23.42	21.41
4. Industries et Hôpital	21'501'356	7'122'987	28'624'343	41.09	39.93	45.05
5. Divers (chantiers)	69'556	248	69'804	0.10	0.13	0.00
	53'852'261	15'811'884	69'664'145	100.00	100.00	100.00

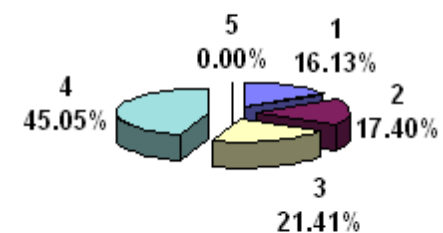
Vente totale kWh en %



kWh de jour en %

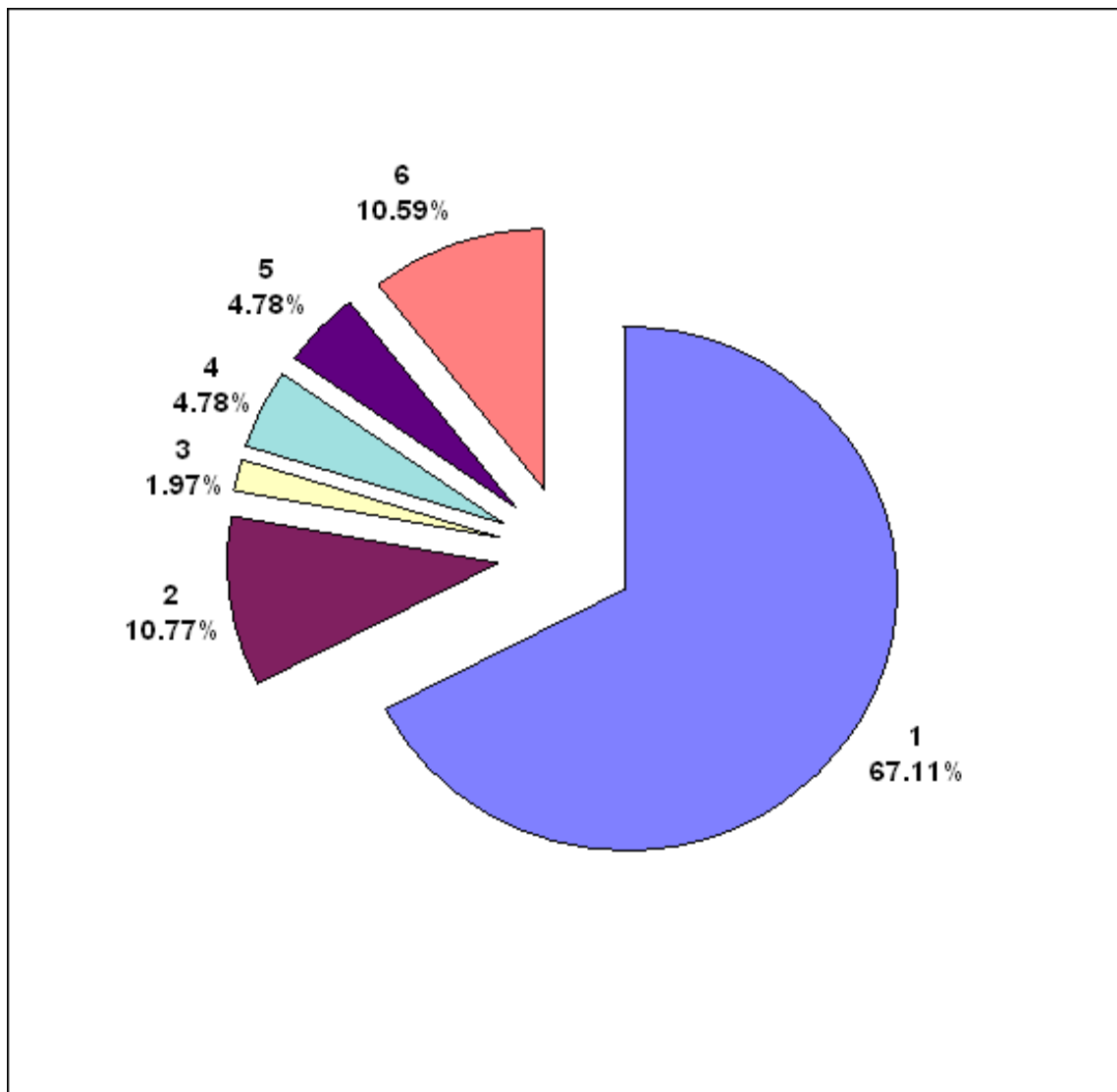


kWh de nuit en %



STATISTIQUE DE LA CONSOMMATION DE L'EAU A DELEMONT

2004

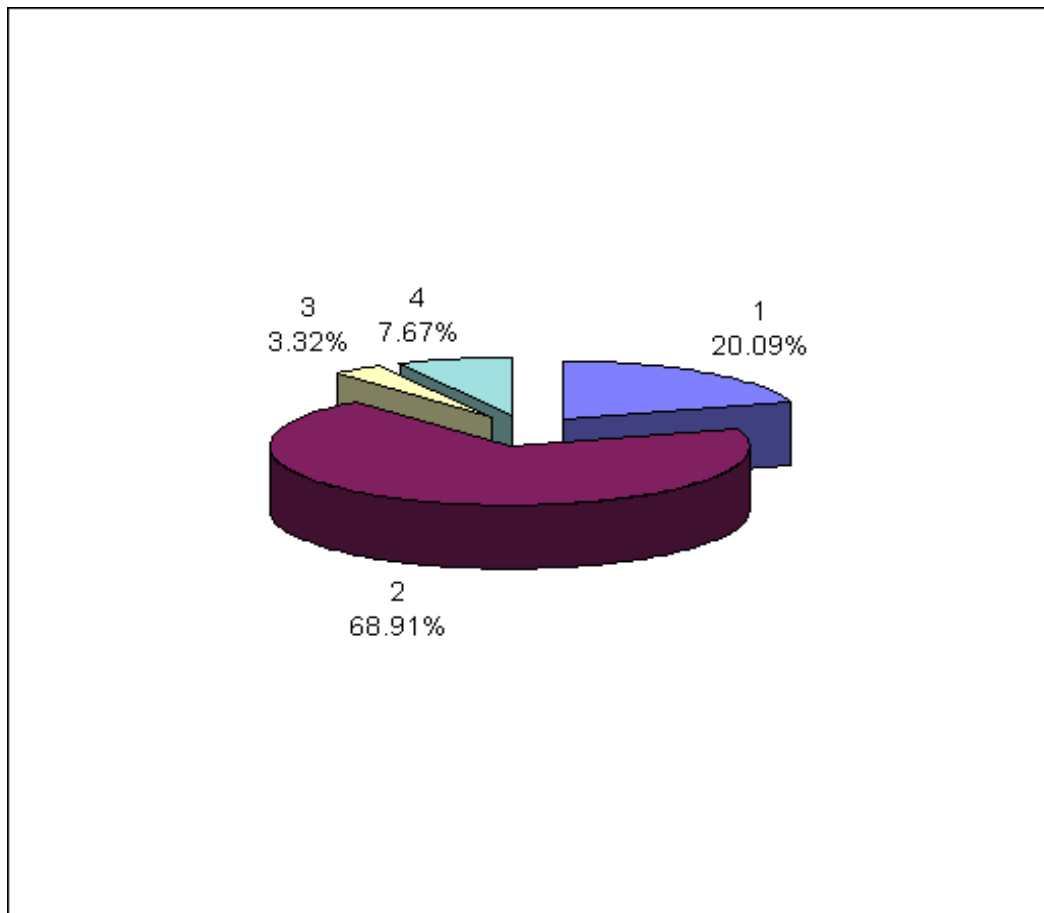


1	Eau facturée	1'122'000	m ³
2	Fontaines	180'000	m ³
3	Communes, tiers	33'000	m ³
4	Pompiers, nettoyage, route, arrosage, constructions	80'000	m ³
5	Purge du réseau, trop plein	80'000	m ³
6	Pertes, fuites, différence de mesure	<u>177'000</u>	m ³
	Adduction totale	<u>1'672'000</u>	m³

BATIMENTS COMMUNAUX 2004

CONSOMMATIONS D'ENERGIES ET D'EAU

	2004		2003	
	kWh	m ³	kWh	m ³
1 Electricité	1'746'141		1'773'967	
2 Gaz	5'989'368		5'061'723	
3 Huile de chauffage Carburant	288'969		492'128	
4 Véhicules communaux	666'874		688'996	
5 Eau		72'116		74'664



Remarque : lors de températures inférieures à moins 5 °, les chauffages interruptibles sont basculés sur le mazout (exemple : Château).

Le bâtiment de l'ARTsenal entre pour la première fois dans la statistique.

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

(responsable : Mme Françoise Collarin, conseillère communale)

Le travail habituel du Département des finances, budget et comptes, facturation, comptabilité générale, caisse, tenue des registres des impôts et du cadastre, n'a pas subi de bouleversement en 2004.

Toutefois, le lourd déficit des comptes 2003 de Fr. 2'991'993.55 a obligé le Conseil communal à prendre des mesures sur le budget 2004. De plus, la procédure du budget 2005 a été avancée de deux mois. Les services communaux et les membres du Conseil communal se sont réunis à plusieurs reprises afin de réduire le déficit budgété. L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2005 de la péréquation financière cantonale et la baisse de la pression fiscale n'ont pas facilité la tâche. Retrouver l'équilibre financier pour les comptes de la Municipalité devra être une priorité pour la législature qui vient de commencer.

5.1 Statistiques et comparaisons fiscales

Dans le rapport 2003, nous avons publié les statistiques des revenus fiscaux selon la situation familiale. Celles-ci ont été réactualisées et peuvent être obtenues au Bureau des impôts (tél. 032 / 421 91 32).

5.2 Déclarations d'impôts 2004

- 7'002 déclarations d'impôts (DI) en 2004 (6'980 en 2003)
- 384 déclarations d'impôts complémentaires envoyées dans le courant de l'année (408 en 2003)
- 341 personnes taxées à la source (328 en 2003).

Le Bureau des impôts et du cadastre a transmis 33 demandes de remise d'impôts (25 en 2003) au Service des contributions, dont 21 (13 en 2003) ont été préavisées par la Commission des finances.

Année	DI envoyées	DI complémentaires	Taxé à la source	Totaux
1995	7'045	230	386	7'661
1996	7'035	219	373	7'627
1997	6'970	220	372	7'562
1998	6'972	243	362	7'577
1999	6'980	235	341	7'556
2000	6'984	228	342	7'554
2001	6'953	339	354	7'646
2002	7'013	388	338	7'739
2003	6'980	408	328	7'716
2004	7'002	384	341	7'727

5.3 Commissions

Commission des finances

La Commission des finances est présidée par M. Damien Christe. Elle a tenu 10 séances, au cours desquelles elle a préavisé les crédits soumis au Conseil de Ville, étudié le budget et préavisé 21 demandes de remise d'impôts à l'intention du Service des contributions.

Commission d'évaluation officielle des immeubles

Durant l'année 2004, les estimateurs communaux, avec l'estimateur cantonal, ont procédé à 115 estimations (76 en 2003), suite à de nouvelles constructions ou transformations. En plus des estimations ordinaires, les estimateurs communaux ont procédé à 2 estimations de bâtiments agricoles et à 3 estimations (1 en 2003) suite à une réclamation.

5.4 Ecoles primaire et enfantine

L'école en chiffres

Effectifs

Ecole enfantine -1 et -2	12 classes	225 élèves
1ère	6 classes	123 élèves
2ème	6 classes	121 élèves
3ème	7 classes	114 élèves
4ème	6 classes	127 élèves
5ème	6 classes	128 élèves
6ème	6 classes	119 élèves
Soutien ou transition	5 classes	57 élèves

Total	54 classes	1'014 élèves
--------------	-------------------	---------------------

Bâtiments scolaires

2 écoles principales : Château et Gros-Seuc.

Autres écoles : Traversins, Moissons, Arquebusiers, Morépont, Temple, Carrières, Franche, Pervenches, Pelletiers et Voirmet.

Personnel

- 15 maîtresses d'école enfantine
- 43 titulaires en fonction à l'école primaire
- 5 titulaires de classes de transition ou de soutien
- 12 enseignants nommés provisoirement
- 9 maîtresses de devoirs surveillés
- 5 maîtres et maîtresses de langue et de culture étrangère
- 5 maîtresses d'ACT.

Personnel administratif

- 1 secrétaire
- 1 apprentie

Personnel technique

- 7 concierges
- 1 chauffeur de bus
- 1 coursier et patrouilleur

105 personnes au total

=====

Démission et mise à la retraite :

- Mme Myriam Theurillat a été mise au bénéfice d'une retraite anticipée à 50%.
- Mme Laura Cerea, ens. de la classe italienne, a quelque peu réorienté son activité professionnelle en Ajoie.
- Marie Bulani, nouvelle certifiée, a été remplacée par Leyla Venzin au poste d'apprentie.
- Démission de l'infirmière scolaire, Mme C. Piquerez, qui sera remplacée par M. Bertrand Saucy.

Nominations :

Enseignantes enfantines : aucune.

Enseignants auxiliaires : Mme Anne-Laure Chevrolet, et MM. Jérôme Gueniat et Nicolas Varrin.

Activités et manifestations particulières

- 🚩 Expositions " Un concierge qui a vu du pays.." et photographies réalisées par les élèves
- 🚩 Introduction du co-enseignement dans les classes
- 🚩 Journée « En ville sans ma voiture »
- 🚩 Congrès quinquennal du SEJ: "Les projets d'établissement"
- 🚩 Journée d'étude des enseignants: étude sur les "valeurs"
- 🚩 Préparation de l'expérience des cours de rythmique en 1P
- 🚩 Expérimentation du projet PAM (prévention morsures de chiens) dans 2 classes enfantines et 1 classe de chaque degré scolaire primaire
- 🚩 Information sur PECARO (Plan d'étude cadre romand)
- 🚩 Noël des enseignants et du personnel scolaire.

Commission d'école

Pour cette fin de législature, la Commission d'école a siégé 10 fois sous la présidence de Mme Jacqueline Parrat.

- Fermeture d'une classe à Delémont (lettre et récolte de signatures)
- Consultation fixant les conditions cadres pour les transports scolaires
- Echange d'une classe avec le Collège pour favoriser l'insertion d'un élève handicapé
- Etude sur le traitement de deux postulats déposés au Conseil de Ville (« Lire et faire lire » et « Vive...et vivent les générations »)
- Journée cantonale du 24 Septembre : accueil des autorités au Château
- Harmonisation de l'horaire de début des leçons du matin et de l'après-midi avec le Collège et accès des élèves de 5-6P au restaurant St-Georges : enquête et application.

5.5 Communauté du Collège

Présidente : Mme Françoise Collarin

Membres du comité : Mme Gisèle Brahier, vice-présidente
Mme Jeannine Giuliani, secrétaire
Mme Walburga Baettig
M. Rémy Ackermann.

Le comité s'est réuni à quatre reprises ; l'assemblée des délégués a été convoquée pour deux séances durant la période de l'année scolaire.

La présidente de l'Assemblée des délégués, Mme Madeleine Amgwerd, a mis fin à son mandat de conseillère communale au 31 décembre 2003. Elle a été remplacée par Mme Collarin.

Un groupe de travail chargé de l'étude du renouvellement de l'équipement des salles informatiques du Collège a été constitué et mandaté le 17 mars 2004.

Le comité a étudié la possibilité de créer, en collaboration avec d'autres partenaires, un restaurant scolaire expérimental, en vue de vérifier l'ampleur de la demande et les conséquences financières d'une telle infrastructure.

Le 28 juin 2004, le Département de l'éducation a statué sur le projet d'agrandissement du Collège, reconnaissant la clause du besoin pour tous les locaux scolaires dont la construction était projetée, invitant la Communauté scolaire à lui faire parvenir un projet définitif.

Commission d'école

Présidée par M. Claude Terreaux, la commission s'est réunie à 10 reprises et son bureau a tenu quatre séances durant la période de l'année scolaire.

Ecole

Direction : M. Daniel Milani, directeur
M. Louis Willemin, directeur adjoint.

Corps enseignant

- | | |
|---|-----------------------|
| • au bénéfice d'une nomination définitive | 65 enseignants |
| • au bénéfice d'une nomination temporaire | 6 enseignants |
| Total | 71 enseignants |

Elèves

Les élèves du Collège se répartissent de la façon suivante dans les 33 classes de l'école :

Effectifs 2003/2004

Degré 7	10 classes	186 élèves
Degré 8	10 classes	195 élèves
Degré 9	10 classes	193 élèves
Classe atelier	1 classes	13 élèves
Classes ressources	2 classes	28 élèves
Total	33 classes	615 élèves

Effectif 2002/2003 : 31 classes – 595 élèves

Vie de l'école

Faits marquants :

- une sensibilisation « Mon car postal, mon chauffeur, et moi, et moi... » pour les élèves de 7^e ;
- la Semaine du goût 2003, du 18 au 28 septembre : action interne menée durant les leçons pratiques en économie familiale afin de développer les saveurs salées, amères, acides et sucrées ;
- Atelier « projet-action » : il s'agit d'une activité menée durant 5 journées destinée à des élèves qui sont dans l'incertitude par rapport à leur avenir professionnel, sans projet de formation ou à la recherche d'une place d'apprentissage. Sous forme d'une activité ludique, ces élèves sont amenés à préparer leur avenir et à définir un projet de formation. Ils bénéficient de l'appui de conseillers en orientation et sont mis en contact avec le monde du travail. Quatre élèves du Collège sont inscrits ;
- l'action « Journée des filles », organisée par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité, se déroule le jeudi 13 novembre 2004 ; les filles qui le souhaitent peuvent accompagner leur père sur son lieu de travail durant une journée ; 36 élèves sont concernées ;
- les élèves du module 74 participent à l'action de Terre des hommes « Petits métiers des enfants des rues ». Les activités se tiennent au centre-ville et en Vieille Ville et comprennent des cireurs de chaussures, des laveurs de voitures, des marchands ambulants, des vendeurs de journaux, une aide aux clients dans les magasins, un stand avec boissons chaudes ;
- soirée d'information sur les voies d'études et de formation professionnelle après la scolarité obligatoire le mercredi 10 mars 2004 au Collège de Delémont : les élèves de 8^e et leurs parents sont invités à une soirée d'information, avec la possibilité de participer à trois rencontres avec des intervenants, parmi cinq voies de formation possibles ;

Au total, ce sont 40 activités ou animations qui ont été proposées pendant cette année scolaire.

* * * * *

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

(responsable : M. Rémy Meury, conseiller communal)

6.1 Considérations générales

Projets et chantiers réalisés

En dehors des affaires de routine, les projets suivants ont été conduits :

problèmes traités en commission

- préavis demande de crédit pour remplacement de la balayeuse Rolba Fr. 140'000.--
- préavis demande de crédit pour remplacement de la camionnette Fr. 45'000.--
- préavis adjudication îlots à l'avenue de la Gare près du Collège financés par le crédit de modération de la circulation (sécurité sur le chemin de l'école) Fr. 39'000.--
- préavis adjudication balayeuse Fr. 140'000.--
- préavis adjudication camionnette Fr. 43'300.--
- préavis augmentation de l'émolument communal d'utilisation par m3 d'eau consommée STEP
- préavis approbation du système de circulation en Vieille Ville

problèmes traités au Conseil de Ville

- demande de crédit pour le remplacement d'une balayeuse et d'une camionnette Fr. 185'00.--
- demande de crédit pour les travaux liés à la 1^{ère} étape du PGEE Fr. 170'000.--.

6.2 Service des travaux publics

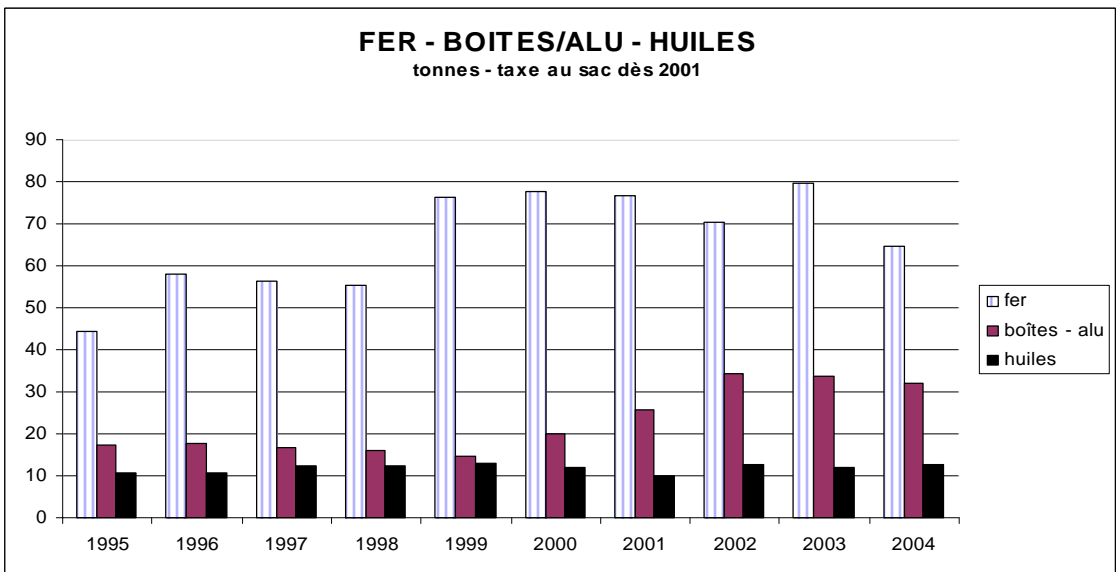
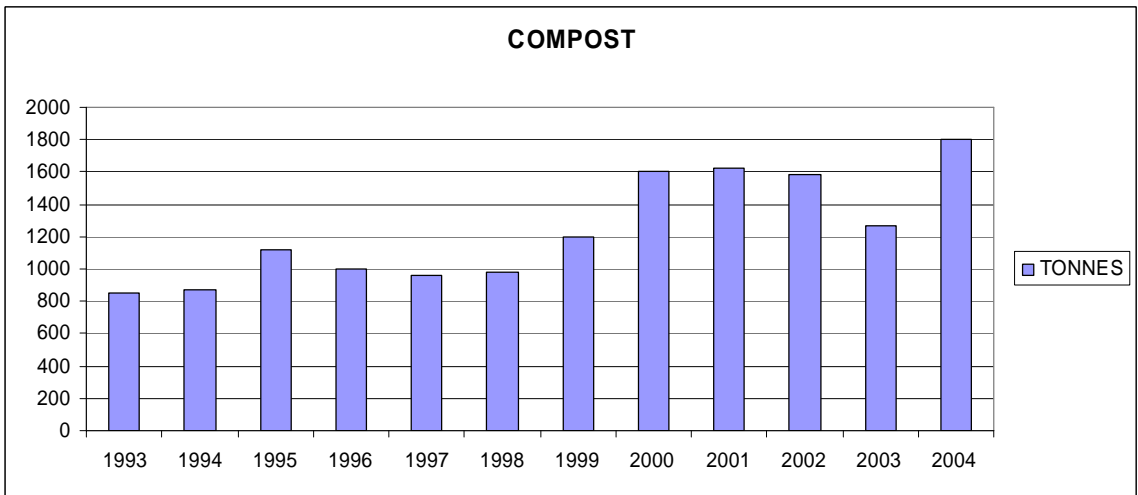
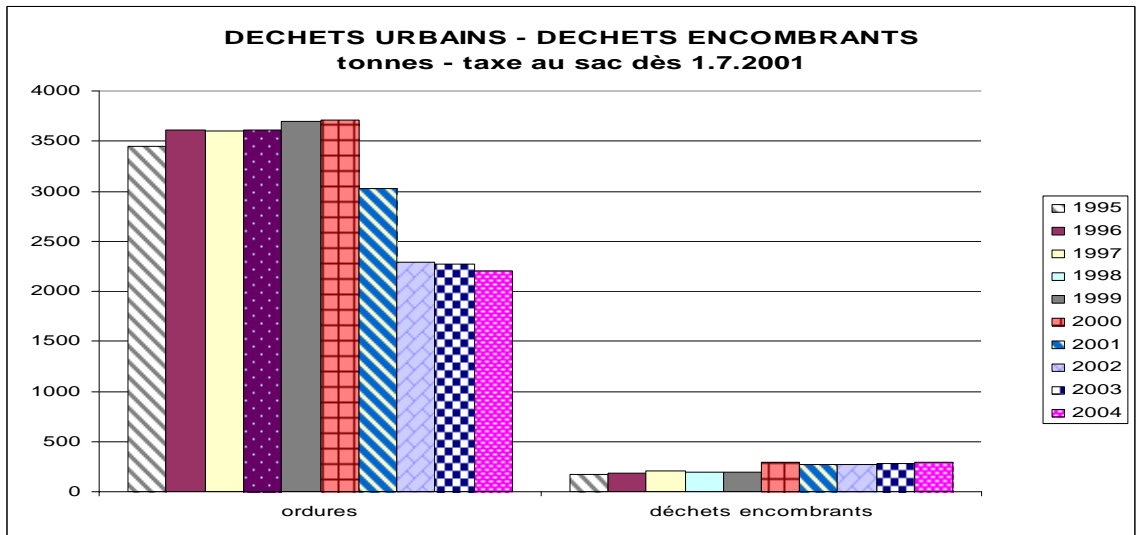
Tâches du personnel

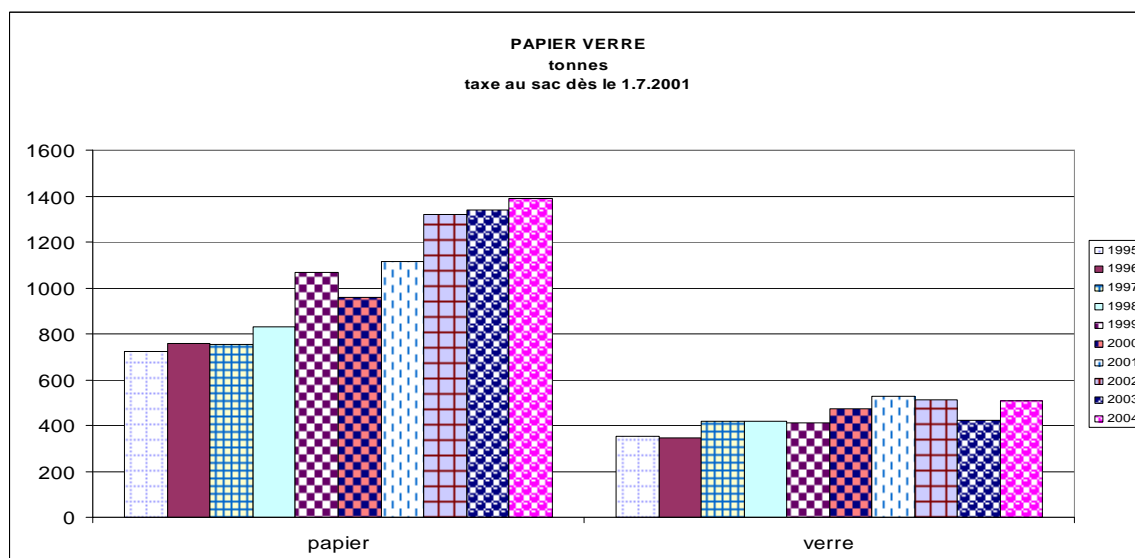
Le personnel technique a traité les affaires courantes, surveillé les travaux, préparé les dossiers qui sont décrits sous le chapitre 6.1 et étudié de nombreuses interventions au Conseil de Ville. Il a également participé à la réalisation des travaux décrits sous point 6.1 et collaboré avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'étude de plusieurs plans spéciaux. Il a organisé de nombreuses séances de coordination des travaux entre les différents services techniques afin d'assurer un bon suivi des chantiers. Il a aussi pris une part importante à la poursuite de la réalisation du projet d'aménagement de la place de la Gare et au début de sa réalisation. Il a également participé aux modifications des circulations en Vieille Ville.

Les jardiniers ont assuré leur tâche d'entretien et d'embellissement de la Ville.

La voirie a été fortement engagée pour la mise en place de nombreuses manifestations ainsi que dans le domaine du balisage et de la signalisation.

Le personnel de la voirie a effectué tous les travaux d'entretien ainsi que les ramassages suivants :





poids (t)

- déchets urbains livrés au SEOD	2'205.36
- déchets encombrants livrés au SEOD	292.10
- compost broyage 3'347.000 m ³ (1115.67 t) + environ 686 t SEOD	1'801.67
- papier (par entreprises privées et voirie)	1'390.39
- huiles végétales et minérales par conteneurs (entreprise privée) (15800 l)	14.22
- verre par conteneurs (entreprise privée)	510.54
- aluminium + boîtes (entreprise privée)	31.90
- fer (entreprise privée)	64.68

6.3 Commission des travaux publics

La Commission des travaux publics, présidée par M. Rémy Erard, s'est réunie 3 fois en 2004 et a émis ses préavis sur les objets mentionnés sous point 6.1.

6.4 Commission des digues

La Commission des digues, présidée par M. Louis Gasser, s'est réunie 5 fois en 2004 et a traité en particulier les points suivants :

- a été régulièrement informée de l'étude relative à la revitalisation de la Sorne et la protection contre les crues entre la limite communale Delémont / Courtételle et le Tennis-Club ;
- a participé à une séance commune avec les responsables de l'OPEN afin d'être informée concernant la réfection des berges de la Grande Ecluse en relation avec la prise d'eau d'Alcosuisse et de la rive gauche le long du camping ;
- a été informée et a participé à une séance commune avec les responsables de l'OEPN à propos de la nécessité d'établir une carte des dangers relative aux débordements de la Sorne et du subventionnement ;
- a visité quelques cours d'eau et s'est prononcée sur divers problèmes courants relatifs aux cours d'eau.

6.5 Commission spéciale "Place de la Gare"

La Commission spéciale "Place de la Gare" pour la réalisation des travaux a siégé 3 fois en 2004, sous la présidence du conseiller communal responsable du Département des travaux publics.

Elle a :

- pris acte que les travaux de la 2^{ème} étape ont débuté entre le bâtiment principal de la Gare jusqu'aux bâtiments de la Poste ;
- confirmé le choix des matériaux pour l'éclairage ;
- confirmé le choix des matériaux pour la fontaine lumineuse ;
- confirmé le choix des matériaux pour le mobilier urbain ;
- confirmé le choix des arbres ;
- analysé les étapes des travaux ;
- pris acte de la situation financière.

6.6 Circulation Vieille Ville

Une séance bilan sur le système de circulation mis en place le 6 octobre 2003, réunissant tous les partenaires ayant signé le protocole d'accord, a eu lieu le 21 septembre 2004. Lors de cette rencontre, deux aspects ont été contestés :

- a) Le sens des circulations (entrées et sorties de la Vieille Ville)
- b) Les heures de fermeture nocturne.

Les associations qui ont formulé ces nouvelles propositions n'ont obtenu aucun soutien de la part des autres partenaires. Après avoir analysé les prises de position des associations consultées, le Conseil communal a estimé qu'il n'y avait pas lieu de modifier le système en vigueur depuis le 6 octobre 2003. D'une part, le système prévoyant les entrées par la rue de l'Hôpital et les sorties par la rue du 23-Juin emportait l'adhésion de toutes les associations consultées, à l'exception d'une. D'autre part, un marchandage sur l'heure à laquelle devait être fermée la Vieille Ville en soirée avait déjà eu lieu. La solution retenue dans le protocole d'accord d'avril 2003 était le résultat d'un compromis imposé dans lequel habitants et commerçants/restaurateurs avaient dû faire des concessions.

C'est donc le système en vigueur depuis octobre 2003 qui a été soumis pour approbation formelle au Conseil de Ville en novembre 2004. Celui-ci a approuvé la proposition du Conseil communal par 44 voix, sans opposition. Ce vote mettait fin à une longue et pénible polémique entre les différents acteurs de la vie en Vieille Ville. Le système retenu, sans être parfait, a le mérite de ne prêter personne. Ce système de circulation ne devrait plus subir de modification importante avant la 2^e étape de réaménagement de la Vieille Ville, qui n'est pas à l'ordre du jour actuellement.

* * * * *

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

(responsable : Mme Renée Sorg, conseillère communale)

7.1 Considérations générales

L'année 2004 a été marquée, en ce qui concerne l'organisation et la gestion du Service de l'urbanisme et de l'environnement, par l'entrée en fonction du nouveau chef de service, Hubert Jaquier, urbaniste communal, et de l'architecte communal, Pascal Mazzarini.

Dans le cadre de la nécessaire continuité des tâches, la nouvelle équipe a rapidement trouvé un très bon rythme de travail, donnant des impulsions au service, à deux niveaux principalement : d'une part, par le renforcement des processus de travail destinés à promouvoir la mission d'aide au projet du service (appuis et conseils en vue de la recherche de solutions à tous les niveaux); d'autre part, par le lancement de nouveaux projets, notamment dans les domaines du patrimoine immobilier, de la protection de l'environnement (cadastre du bruit des routes communales et procédure de suivi liée à des infractions sur des haies et des éléments bocagers notamment), des transports publics, de l'urbanisme (notamment par une participation active à la réalisation du plan spécial de la zone d'activités régionale de Delémont – ZARD) ainsi que de l'aménagement du territoire (projet d'agglomération en particulier).

Ces nouveaux dossiers et projets, liés à une présence plus active "sur le terrain" pour conseiller et appuyer au mieux les personnes et les entreprises intéressées à s'établir à Delémont, ont augmenté de manière relativement importante les charges de travail du service.

En dépit de la conjoncture encore morose, la construction de maisons individuelles enregistre, avec 22 unités, le meilleur résultat depuis plus de 15 ans. Malgré la baisse du niveau des investissements immobiliers, le nombre de logements construits se situe à un niveau encourageant.

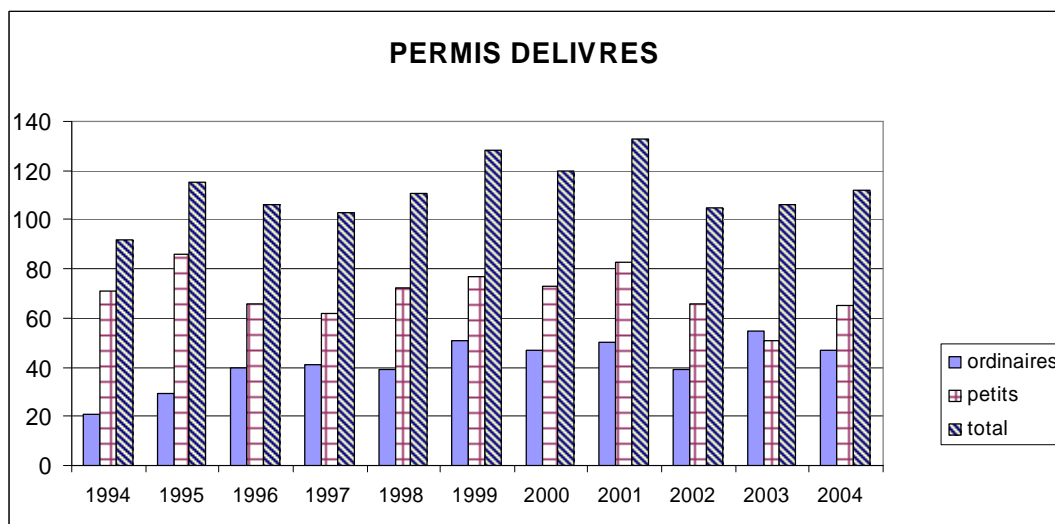
Les Transports urbains delémontains (TUD) ont confirmé l'évolution positive des années précédentes. Dans ce domaine, l'année 2004 a été marquée par la mise en place de la navette Gare – Vieille Ville – Hôpital, par des améliorations sur la ligne du Cras-des-Fourches et par la refonte totale de l'horaire.

Les commissions qui appuient le Département dans la réalisation de ses tâches ont siégé régulièrement, en examinant nombre de dossiers importants. On notera en particulier l'achèvement des travaux de rénovation du Château, la construction de nouveaux vestiaires aux Prés-Roses, le lancement des travaux de rénovation de l'Ecole du Gros-Seuc, la réfection des toitures du Centre sportif et la poursuite de la réflexion sur l'amélioration de l'attractivité de la Vieille Ville.

Le nouveau plan directeur "Nature en ville" a été mis sur pied et une procédure de consultation publique a été lancée en fin d'année.

7.2 Permis délivrés

Le graphique et le tableau ci-dessous présentent l'évolution du nombre de permis délivrés.



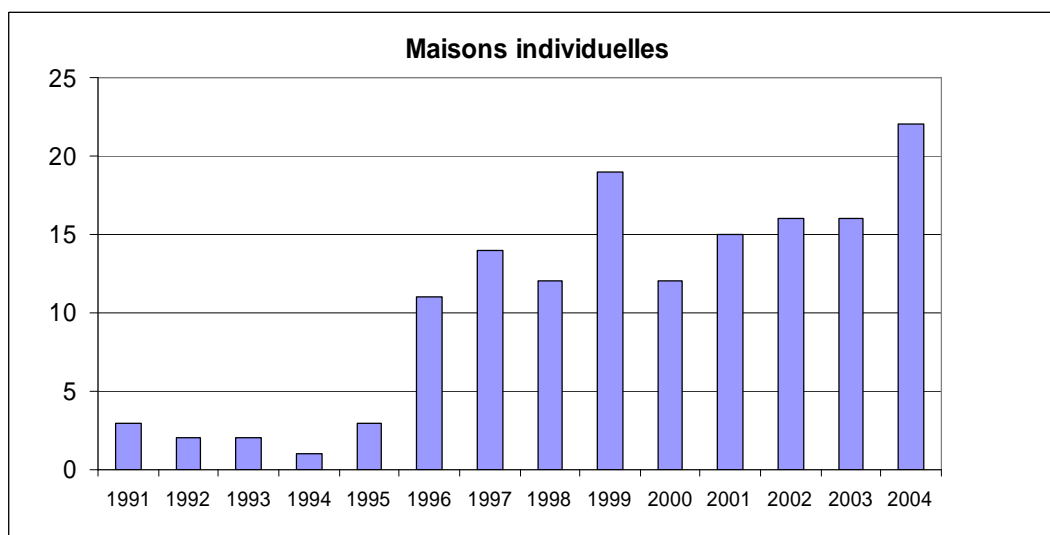
	ordinaires	petits	Total
1994	21	71	92
1995	29	86	115
1996	40	66	106
1997	41	62	103
1998	39	72	111
1999	51	77	128
2000	47	73	120
2001	50	83	133
2002	39	66	105
2003	55	51	106
2004	47	65	112

Ces données permettent de constater que le nombre total de permis délivrés en 2004 est légèrement supérieur à l'année précédente. La stagnation des constructions qui s'est manifestée à Delémont ces trois dernières années, comme dans la plupart des villes et des cantons suisses, est le reflet de la conjoncture morose qui a particulièrement touché les régions périphériques.

Les efforts déployés suite à la révision du plan d'aménagement local afin d'accroître l'offre des terrains destinés à la construction, les nombreux investissements réalisés pour équiper de nouveaux lotissements et le maintien des taux d'intérêt à un niveau particulièrement bas devraient permettre, à terme, d'inverser le fléchissement constaté et de redonner une impulsion dans le domaine de la construction si la reprise économique se confirme au cours des prochains mois.

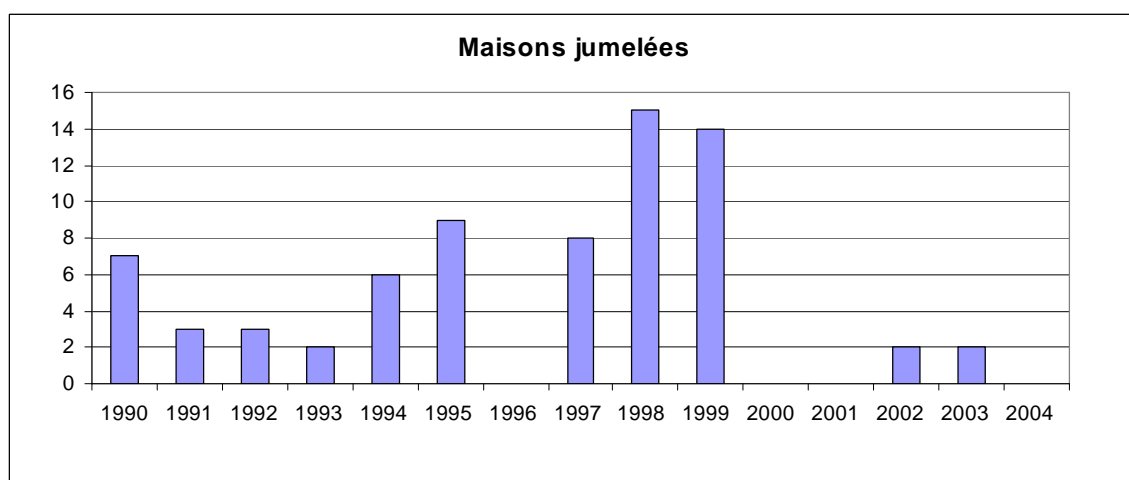
7.3 Maisons individuelles et jumelées réalisées

Les deux graphiques ci-dessous présentent l'évolution du nombre de maisons individuelles et jumelées construites à Delémont depuis 1991. L'évolution très positive, constatée depuis 1994, est le résultat d'une politique dynamique menée depuis plusieurs années en matière de planification, d'une part, par l'amélioration quantitative et qualitative de l'offre de terrains mis sur le marché et, d'autre part, par la mise en œuvre et la concrétisation de nombreux plans spéciaux.



Le nombre de maisons individuelles construites en 2004 constitue le meilleur résultat jamais obtenu depuis plus de 15 ans puisque 22 constructions nouvelles ont été réalisées ou entreprises l'année dernière.

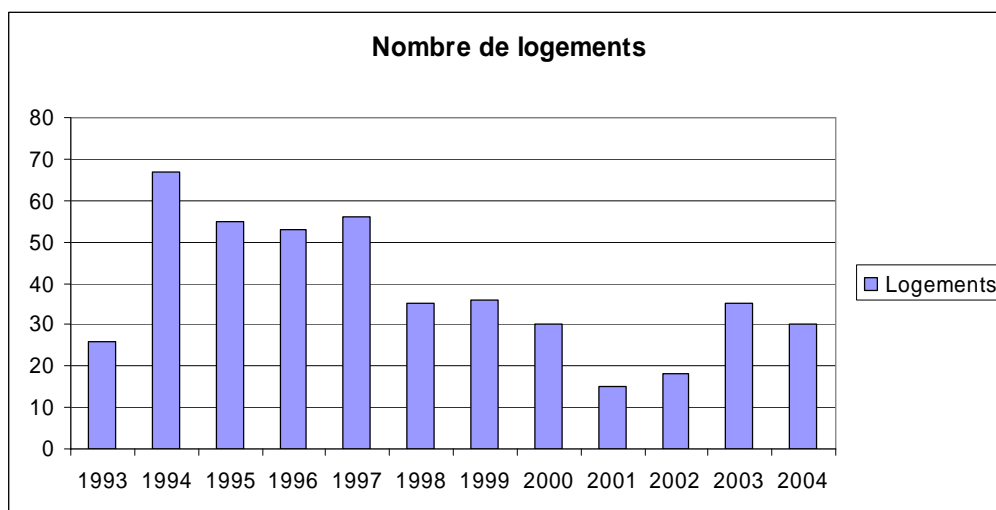
L'offre actuelle de terrains équipés – donc immédiatement disponibles – peut être qualifiée d'excellente puisque plus de 100 parcelles sont à ce jour sur le marché, à des conditions financières nettement plus attractives que par le passé. En effet, grâce aux effets de l'offre et de la demande, des terrains équipés sont désormais accessibles à partir de Fr. 150.--/m². Les nouveaux secteurs qui seront équipés ces prochains mois (Sud des voies / Blanche-Pierre, Mexique Ouest / Etape 2, Creux-de-la-Marne) devraient permettre d'améliorer encore l'attractivité de la ville pour l'accueil de nouveaux habitants.



Le nombre de maisons jumelées construites chaque année est très fluctuant et dépend essentiellement – pour ne pas dire exclusivement – des efforts déployés par des investisseurs privés intéressés à la promotion de ce type d'habitat. En 2004, aucune maison jumelée n'a été publiée, quand bien même de nombreux terrains équipés sont à disposition dans ce but.

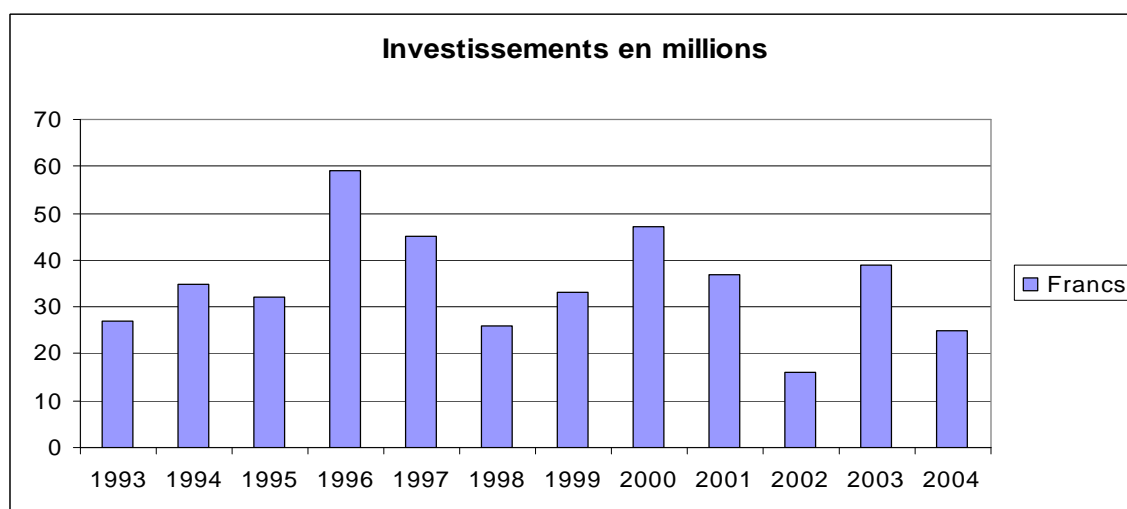
7.4 Montants investis et logements construits

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution des montants investis et des logements construits à Delémont.



L'année 2004 est marquée par un niveau encourageant du nombre de logements construits essentiellement dû aux maisons individuelles réalisées. Malgré la réduction des engagements des milieux immobiliers, qui s'est traduite par une baisse régulière des logements réalisés entre 1998 et 2001, une reprise se manifeste depuis deux ans dans ce domaine.

L'offre reste toutefois trop faible pour garantir un maintien et une augmentation de la population delémontaine : la mise en œuvre d'une politique du logement dynamique, dans les agglomérations en général et à Delémont en particulier, devrait dans ce sens être réactivée, à l'avenir, à tous les niveaux institutionnels (Confédération, canton, commune).

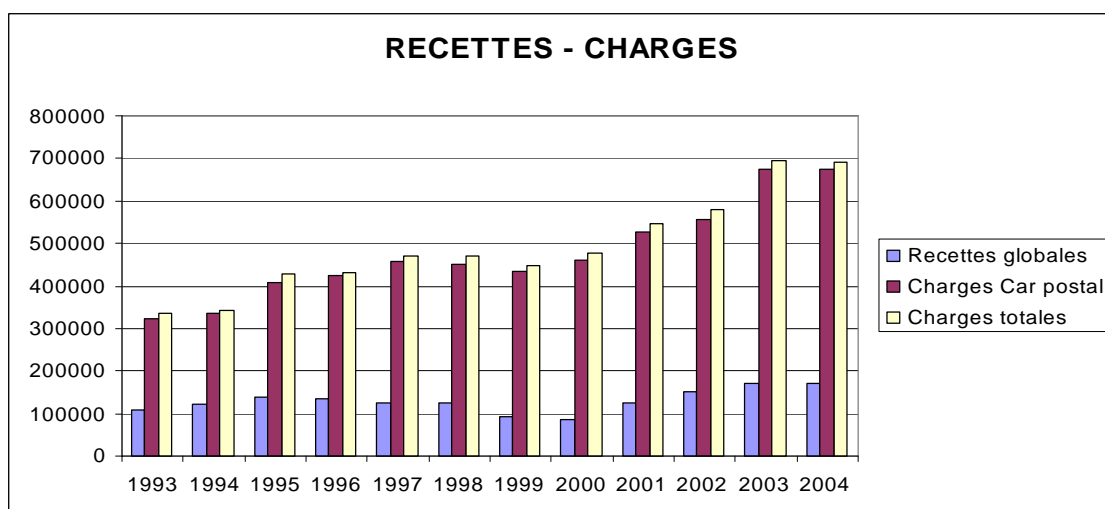


Le montant des investissements suit la courbe des logements réalisés en 2004. L'apport du secteur de la construction a été plutôt moyen l'année dernière puisque 25 millions de francs environ ont été investis à Delémont.

7.5 Transports urbains delémontains (TUD)

Le Département de l'urbanisme et de l'environnement a participé activement à l'élaboration de l'offre des prestations des Transports urbains delémontains (TUD), en collaboration avec le Centre régional des cars postaux.

L'année 2004 a été marquée par la mise en place des nouveaux horaires des transports publics nationaux et jurassiens qui ont mobilisé une part importante des ressources du service afin de revoir complètement l'offre des TUD et mettre en place, le 12 décembre, le projet de boucle "Gare – Vieille Ville – Hôpital".



Suite à la révision du contrat d'exploitation des TUD faite en 2000, qui lie la Municipalité de Delémont et Car postal, une évaluation objective de l'ensemble des prestations a à nouveau été réalisée, pour la quatrième fois, en 2004. Les résultats de cette évaluation ont permis de constater que l'ensemble des prestations effectuées sont de bonne, voire d'excellente qualité. Des demandes d'amélioration ont été formulées auprès de Car postal, en particulier dans les domaines suivants :

- poursuite des efforts de promotion afin d'accroître le nombre de voyageurs et le niveau des recettes;
- contrôle régulier des titres de transports afin de réduire la fraude (nouveau système de contrôle mis en place en 2002);
- circulation à vitesse plus modérée afin d'améliorer le confort des clients et limiter les risques d'accident vis-à-vis des personnes à mobilité réduite et des enfants en particulier;
- recours à terme à des énergies diversifiées et renouvelables (bus à gaz ou au bioéthanol, par exemple).

	Recettes globales	Charges Car postal	Charges totales
1993	108'837	324'215	335'889
1994	122'142	337'171	342'388
1995	137'448	408'060	428'525
1996	133'971	424'279	432'130
1997	126'627	458'977	471'015
1998	124'015	452'295	470'105
1999	91'886	433'821	448'249
2000	85'554	460'119	478'518
2001	124'906	527'640	547'487
2002	152'962	556'947	578'116
2003	172'429	676'088	694'824
2004	171'098	673'373	690'812

Les statistiques et les indicateurs 2004 permettent de constater, par rapport aux années précédentes et à 2003 en particulier, une confirmation de l'évolution positive des données recensées :

- le nombre de voyageurs a légèrement augmenté : 134'833 voyageurs (+ 2%) sur les courses en ligne et 20'280 voyageurs sur Publicar (niveau équivalent);
- en 2004, les TUD ont ainsi transporté, au total 155'113 voyageurs;
- les recettes, qui se sont montées à Fr. 171'098.--, sont restées à un niveau satisfaisant (grâce notamment aux rétrocessions liées à l'abonnement général CFF et à l'indemnisation supplémentaire négociée dans le cadre de l'adhésion à la Communauté tarifaire jurassienne – abonnement "Vagabond");

- les charges ont été maîtrisées, étant donné que les prestations sont restées identiques par rapport à 2003;
- le taux de couverture, qui est à 25.5%, est tout à fait réjouissant puisqu'il reste supérieur à la moyenne cantonale.

7.6 Commission de l'urbanisme et de l'environnement

La Commission de l'urbanisme et de l'environnement a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2004, sous la présidence de M. Marcel Vuerich. La commission a traité les principaux permis de construire requérant des dérogations aux dispositions du Règlement communal sur les constructions. Elle a notamment examiné plusieurs projets importants pour le développement de la ville et l'amélioration de son attractivité, notamment les dossiers suivants : plans spéciaux en cours (Mexique Ouest – 2^{ème} étape notamment), plan directeur "Nature en ville", projet d'extension de la Clinique vétérinaire du Vieux-Château, de Jumbo Markt et du Centre La Croisée des loisirs, idée de mettre en place un concept de marketing urbain (motion interpartis, issue de la commission, acceptée par le Conseil de Ville).

La commission a également préavisé et suivi les dossiers relatifs à l'amélioration du patrimoine immobilier, à savoir, notamment : la fin des travaux de rénovation du Château (aménagements extérieurs), le projet de rénovation et d'amélioration de la salle du Conseil de Ville, les demandes de crédit relatives à la transformation, la rénovation et l'assainissement de l'Ecole du Gros-Seuc, la rénovation des toitures du Centre sportif et l'assainissement de l'ascenseur Sud du passage inférieur de la Gare CFF.

D'autres dossiers importants ont également été étudiés, en particulier : l'évaluation et la définition des prestations des Transports urbains delémontains (TUD) pour l'année 2003, la préparation du débat d'orientation sur le nouvel horaire 2005 des TUD (chambardement des horaires nationaux et régionaux) et, en particulier, l'examen du projet de navette en boucle "Gare – Vieille Ville – Hôpital", la mise en place de la carte journalière "commune", les budgets de fonctionnement et d'investissement du Département de l'urbanisme et de l'environnement, le dossier de la Zone d'activités régionale de Delémont (ZARD), la mise en place définitive du nouveau concept de circulation de la Vieille Ville et la demande de crédit en vue de la réalisation du cadastre du bruit des routes communales.

7.7 Commission de la Vieille Ville

La Commission de la Vieille Ville a siégé à 5 reprises au cours de l'année 2004, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

La commission s'est principalement consacrée au suivi des Etats-généraux de la Vieille Ville, en collaboration étroite avec les autres départements concernés (Mairie et Travaux publics en particulier). Diverses mesures ont, dans ce sens, été étudiées afin de renforcer l'attractivité de la Vieille Ville, notamment : modalités de mise en place du projet de manager de ville afin de redynamiser la fonction commerciale, amélioration de la signalisation et de l'accessibilité (trafic privé et transports publics), projet de navette en boucle des TUD "Gare - Vieille Ville – Hôpital", aide financière et appui logistique (bancs, signalisation, etc.) pour les animations (Marché aux puces en particulier), suivi des questions liées aux circulations et mise en place définitive du nouveau concept de circulation de la Vieille Ville, bilan sur les aides financières afin de promouvoir la rénovation et la réhabilitation du patrimoine bâti, plan directeur lumière afin de mettre en valeur le patrimoine architectural de la Vieille Ville, gestion des problèmes liés au bruit nocturne et autres problèmes.

Une rencontre a été organisée avec le président du CCRD afin de discuter des objectifs et de la stratégie mise en place afin de maintenir et renforcer la Vieille Ville en tant que pôle socioculturel de la ville de Delémont.

7.8 Commission spéciale "Nature en ville"

Suite à l'acceptation de la demande de crédit pour la réalisation d'un plan directeur "Nature en ville" par le Conseil de Ville, la Commission spéciale, composée des représentants des principaux milieux concernés, a poursuivi ses travaux en vue de la concrétisation de ce dossier qui revêt un caractère important pour la promotion de l'image de la ville et l'amélioration de son attractivité, de la qualité de vie et du cadre de vie en général.

L'année 2004 a ainsi permis de concrétiser les travaux prévus, à savoir : le recueil des données de base, sous la forme d'un inventaire des objets et plantations caractéristiques dignes d'intérêt; la mise au point d'une conception directrice, destinée à définir des objectifs et des mesures de gestion différenciée en fonction des différents types de milieux naturels; l'élaboration d'un plan de mesures qui se traduit au travers de fiches d'action qui permettront, à terme, de concrétiser les mesures de revalorisation retenues. Une procédure d'information et de consultation publique a été lancée en fin d'année : elle a fait l'objet d'un grand intérêt et a révélé une forte adhésion aux objectifs et aux projets retenus dont la mise en œuvre débutera en principe en 2005.

7.9 Commission spéciale "Nature et paysage"

La Commission spéciale "Nature et paysage", présidée par la conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement, et composée des différents milieux concernés, a siégé à 5 reprises en 2004.

Parmi les dossiers traités figurent notamment le suivi des affaires liées à des infractions et nécessitant des mesures compensatoires (Combe du Vorbourg, haie de Domont, haie du Brise-Vent, pâturage de l'Algérie), l'examen du plan directeur "Nature en ville", les mesures d'information et de sensibilisation à mettre en place à l'égard des milieux agricoles, la planification de plantation de haies aux Adèles et à Blanche-Pierre.

Les interventions effectuées ces dernières années (pinède de Bambois, projets d'aménagement liés aux remaniements parcellaires, alignement d'arbres et d'arbustes le long de la voie CFF, etc.) ont fait l'objet d'un suivi attentif et de quelques travaux complémentaires. L'inventaire des vergers a été réalisé.

Suite aux infractions commises sur des haies et des éléments bocagers ces dernières années, une procédure a été mise au point, en accord avec l'Office des eaux et de la protection de la nature (OEPN) afin d'assurer un meilleur suivi des cas méritant une mesure corrective de reconstitution ou une dénonciation si aucun accord ne peut être passé avec les propriétaires ou les exploitants concernés.

7.10 Commission de construction du Château

La Commission de construction du Château a siégé à une reprise au cours de l'année 2004, sous la présidence de la Conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2004 a été marquée par la fin des travaux liés au crédit de 7,2 mios voté par le peuple en 1999. Ce sont principalement des travaux de finition et d'aménagements extérieurs qui ont été réalisés en 2004, notamment les jardins, la cour intérieure (y compris le mobilier urbain) et le portail du Château.

Les travaux sont arrivés à leur terme et un décompte a été effectué. Il tient compte des factures en suspens et des travaux à terminer (dépendance et logement du concierge). Il met en évidence que, malgré les travaux supplémentaires décidés et les surprises intervenues (champignon – mэрule), le devis soumis à votation populaire a été respecté. La réfection du logement du concierge devra faire l'objet d'une demande de crédit pour elle-même, étant donné que les interventions nécessaires dépasseront le cadre budgétaire fixé initialement, compte tenu de leur importance liée à l'occupation des espaces par le SAS.

7.11 Commission de construction des vestiaires des Prés-Roses

La Commission de construction des vestiaires des Prés-Roses a siégé à 6 reprises au cours de l'année 2004, sous la présidence de la conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

L'année 2004 a été marquée par la fin des travaux de construction des vestiaires des Prés-Roses dont la réalisation permettra de répondre à un réel besoin et d'améliorer, globalement, l'attractivité des installations sportives sises dans ce secteur. Les vestiaires ont été mis à disposition des utilisateurs dès le 1^{er} septembre 2004. Divers petits travaux de finition restent encore à réaliser au printemps 2005.

Les travaux étant arrivés pratiquement à leur terme, un décompte intermédiaire a été réalisé : il met en évidence que le devis soumis à votation populaire sera respecté, dans les délais prévus.

7.12 Commission de construction – rénovation du Gros-Seuc

L'année 2004 a été marquée, suite à l'acceptation du crédit par le Conseil de Ville, par la constitution formelle de la commission de construction. Celle-ci a siégé à 8 reprises au cours de l'année 2004, sous la présidence de la conseillère communale responsable du Département de l'urbanisme et de l'environnement.

Les mesures organisationnelles ont été prises afin d'assurer la réalisation des travaux conformément au crédit voté par le Conseil de Ville. L'année 2004 a ainsi permis de réaliser : la mise en place du monte-personne, la réorganisation complète de l'administration (secrétariat, matériel, salle des maîtres, salle multimédia), l'aménagement de 2 salles pour groupes au 1^{er} étage et d'une salle multifonctions au 2^{ème} étage.

Les travaux avancent dans de bonnes conditions et seront terminés en respectant le devis et les délais prévus.

* * * * *

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
1. <u>DEPARTEMENT DE LA MAIRIE</u>	
Préambule	2
1.1 Corps électoral	3
1.2 Conseil de Ville	3
1.3 Conseil communal	4
1.4 Administration générale et Secrétariat communal	4
1.5 Informatique	4
1.6 Personnel	5
1.7 Utilisation du Fonds pour le développement économique	7
1.8 Archives	8
1.9 Commission de conciliation en matière de bail	8
1.10 Contrôle des habitants	9
1.11 Jumelages	11
1.12 Commission de la mairie	12
1.13 Service de police	12
1.14 Corps des sapeurs-pompiers (CSP)	14
1.15 Protection civile	18
2. <u>DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DU LOGEMENT</u>	
Introduction	19
2.1 Logement	19
2.2 Aide sociale	19
2.3 Mesures tutélaires	20
2.4 Allocations de fin d'année	20
2.5 Bourses et prêts	20
2.6 Commissions des affaires sociales	20
2.7 Office de l'emploi	21
2.8 Agence communale AVS	22
2.9 Maison de l'enfance	22
2.10 Intégration des étrangers	24
3. <u>DEPARTEMENT DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</u>	
3.1 Généralités	25
3.2 Sports	25
3.3 Culture	26
3.4 Jeunesse	27
3.5 Bibliothèques et Ludothèque	30
3.6 Galerie Paul-Bovée	31

4. DEPARTEMENT DE L'ENERGIE ET DES EAUX

	Préambule	32
4.1	Commission de l'énergie et des eaux	32
4.2	Service des eaux	32
4.3	Service de l'électricité	34
4.4	Service du gaz	35
4.5	Service de l'énergie	36

5. DEPARTEMENT DES FINANCES ET DES ECOLES

5.1	Statistiques et comparaisons fiscales	41
5.2	Déclarations d'impôts 2004	41
5.3	Commissions	41
5.4	Ecoles primaire et enfantine	42
5.5	Communauté du Collège	43

6. DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

6.1	Considérations générales	45
6.2	Service des travaux publics	45
6.3	Commission des travaux publics	47
6.4	Commission des digues	47
6.5	Commission spéciale « Place de la Gare »	48
6.6.	Circulation Vieille Ville	48

7. DEPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

7.1	Considérations générales	49
7.2	Permis délivrés	50
7.3	Maisons individuelles et jumelées réalisées	50
7.4	Montants investis et logements construits	51
7.5	Transports urbains delémontains (TUD)	52
7.6	Commission de l'urbanisme et de l'environnement	54
7.7	Commission de la Vieille Ville	54
7.8	Commission spéciale « Nature en ville »	55
7.9	Commission spéciale « Nature et paysage »	55
7.10	Commission de construction du Château	55
7.11	Commission de construction des vestiaires des Prés-Roses	56
7.12	Commission de construction – rénovation du Gros-Seuc	56